

cames info

BULLETIN TRIMESTRIEL
DES COMMUNAUTÉS UNIVERSITAIRES
DE L'ESPACE CAMES

MARS 2022 / N° 30
www.lecames.org

ISSN/eISSN



0796-7799

, REVUES **PRÉDATRICES**



Comment les reconnaître et les éviter ?

Pr Antoine BÉRÉ



CAMES INFO

01 BP 134 Ouagadougou 01

Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46

Courriel : cames@lecames.org

communication@cames.online

Site internet : www.lecames.org

Directeur de publication :

Pr Bertrand MBATCHI

Rédacteur en Chef :

M. Assalih JAGHFAR

Rédacteur en Chef associé :

M. Zakari LIRE

Secrétaire de rédaction :

M^{me} Virginie KARAMA

Relecteurs :

Pr Abou NAPON

Pr Claude LISHOU

Dr Saturnin ENZONGA YOCA

M. Issoufou SOULAMA

M. Guillaume NIKIEMA

M. Ifoni Briand IDOSSOU

M. Ulvick J. A. HOUSSOU

M^{me} Affissath ATTANDA

M^{me} Pascaline KOURAOGO

Infographie

Service communication du CAMES

Groupe Araignée

Impression

Groupe Araignée

SOMMAIRE

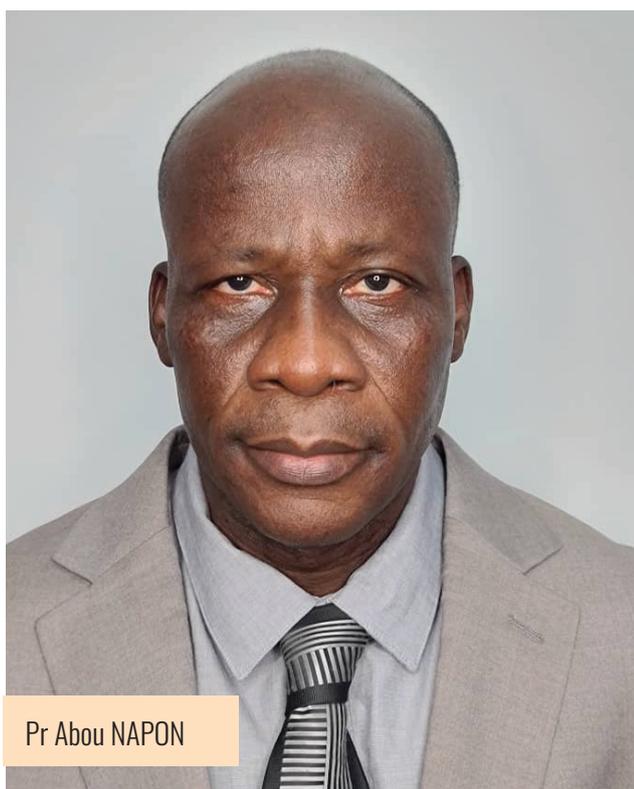
L'année 2021 au CAMES : événements marquants -----	4
Réunion extraordinaire du CCG -----	11
Réunion ordinaire et le fonctionnement de la commission d'éthique et de déontologie du CAMES -----	13
Organisation du 21 ^e Concours d'Agrégation de Médecine Humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine Vétérinaire et Productions animales -----	15
Préparation de l'organisation de la 44 ^e session des CCI -----	17
Le CAMES rend hommage à des personnalités par la remise de distinctions honorifiques -----	19
Quelques projets des PTRC -----	24
FOCUS SUR LES Programmes Thématiques de Recherche DU CAMES -----	27
Fonctionnement des séries de la Revue RAMReS -----	33
Les revues prédatrices : comment les reconnaître et les éviter ? -----	36
La DFG et le CAMES signent un protocole d'accord-----	40
PAQERS : le Comité de pilotage valide les résultats de phase III-----	41
Le CAMES participe à l'atelier préparatoire sur la dissémination des ASG-QA ----	42
Le CAMES et le DAAD célèbrent leur partenariat-----	44
Le CAMES participe à la réunion des partenaires sur le « Master en curriculum », soutenu par le Bureau international de l'éducation (BIE) – UNESCO -----	46
Signature d'un accord-cadre de coopération entre le CAMES, le CESAG et l'Université Marien NGOUABI-----	48
Le CAMES participe à la 3 ^e Conférence internationale sur la Francophonie économique -----	50
PRICNAC : 5 projets d'innovation lancés pour la première phase de la subvention	51

L'ANNÉE 2021 AU CAMES : ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Avant tout propos, il convient de rappeler que l'année 2021 a été marquée par le décès en fonction du Secrétaire Général du CAMES, le Pr Bertrand MBATCHI et la nomination par le Conseil des Ministres d'un Secrétaire Général par intérim du CAMES, le Professeur Abou NAPON.

PAR ASSALIH JAGHFAR

SECRETARIAT GÉNÉRAL



Pr Abou NAPON

Pr Abou NAPON, Secrétaire Général par intérim du CAMES

Le Professeur Abou NAPON, Directeur des programmes chargé des Comités Consultatifs Inter-africains (CCI), des Concours d'agrégation et de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES), a été nommé — par Décision n°SO/CM/CAMES/2021-005 du Conseil des Ministres du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) — Secrétaire Général par intérim du CAMES, à compter du 27 septembre 2021. Il assurera la gestion du CAMES, jusqu'à la nomination du prochain Secrétaire Général, conformément aux textes en vigueur.

La communauté scientifique de l'espace CAMES rend hommage à son défunt Secrétaire Général, Pr Bertrand MBATCHI

Le Pr Bertrand MBATCHI, Secrétaire Général du CAMES depuis 2011 — décédé à Ouagadougou dans la nuit du 24 au 25 septembre 2021 — a été inhumé le samedi 9 octobre 2021 au cimetière de Messolo, en périphérie de Libreville au Gabon. Un hommage solennel lui a été rendu à travers deux cérémonies organisées les 3 et 8 octobre 2021 en présence des membres des gouvernements burkinabé et gabonais, la famille du défunt, des membres de la communauté scientifique nationale et internationale ainsi que des représentants des instances du CAMES.



Feu Pr Bertrand MBATCHI

INSTANCES DU CAMES



Conseil des Ministres du CAMES : retour sur le déroulement de la session

Ouverts le 31 mai 2021 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, les travaux des 37e et 38e sessions du Conseil des Ministres du CAMES ont été clôturés, le vendredi 4 juin 2021, sur une note de satisfaction générale. Plusieurs décisions, recommandations et motions ont été prises, pour booster davantage l'élan de modernisation de notre Institution commune, tout en consolidant les acquis.

Le Comité Consultatif Général (CCG)

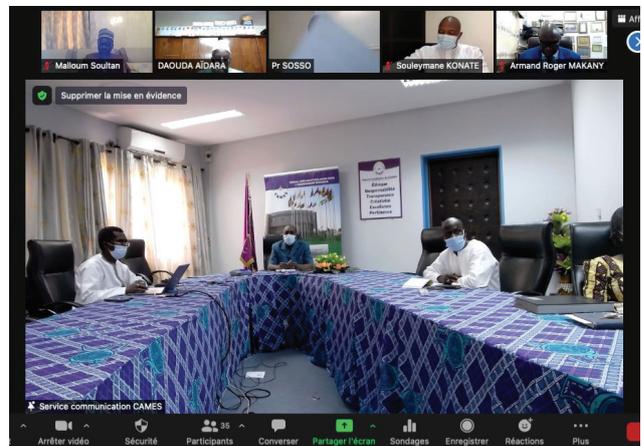
Le jeudi 18 février 2021, s'est tenue par visioconférence, les travaux de la session extraordinaire du Comité Consultatif Général (CCG), sous la présidence du Pr Maurice Aurélien SOSSO. Une vingtaine de Recteurs, Présidents d'Université, Directeurs de Centres de recherche, Directeurs généraux, membres du CCG, ont pris part à la réunion. Ils ont échangé, entre autres, sur les points suivants soumis à l'ordre du jour.

La Commission d'Éthique et de Déontologie (CED) du CAMES

Au cours de l'année 2021, la Commission d'éthique et de déontologie (CED) du CAMES a tenu toutes ses deux réunions, (l'une ordinaire et l'autre extraordinaire) par visioconférence du fait des mesures barrières prises pour endiguer la pandémie à COVID-19. La première s'est tenue les 25 et 26 janvier 2021 tandis que la seconde s'est tenue le 19 avril 2021.

Ordre International des Palmes Académiques (OIPA/CAMES)

Le Conseil de l'Ordre International des Palmes académiques du CAMES (OIPA/CAMES) s'est réuni, le jeudi 15 avril 2021, par vidéoconférence. Cette réunion statutaire a permis aux membres du Conseil d'échanger sur les points soumis à l'ordre du jour. En 2021, le Conseil a également décoré plusieurs personnalités — tous Enseignants-chercheurs des universités de l'espace CAMES dans l'OIPA/CAMES pour leurs contributions remarquables à l'essor et au rayonnement du CAMES en particulier et de l'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique et ailleurs, en général.



PROGRAMMES STATUTAIRES

Comités Consultatifs Interafricains (CCI)

Plusieurs activités ont été menées dans le cadre des CCI 2021, dont la tenue de la 43e session, l'élection des membres de bureaux des CTS, la mise en place d'une Commission ad hoc de mise en œuvre de la Résolution N° SO-CM/CAMES/2021-012 relative au nouveau guide d'évaluation des enseignants-chercheurs et chercheurs dans le cadre des CCI, l'instauration d'une certification des compétences des experts des CCI-CAMES dans le cadre de l'évaluation par les pairs.

Journées Scientifiques du CAMES (JSDC)

Du 6 au 9 décembre 2021, s'est tenue en mode bimodal la 5e édition des Journées Scientifiques du CAMES, organisées conjointement par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) et le Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion (CESAG), sous le thème « Optimisation des ressources, pour le développement d'une recherche efficace ». Ces journées ont connu la participation de plus de mille (1000) enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants issus des 19 pays de l'espace CAMES, de la Belgique et d'Allemagne.

Concours d'agrégation des Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion (SJPEG)

Après le Burkina Faso en 2019, le Bénin a accueilli du 4 au 17 novembre 2021 à Cotonou, dans l'enceinte de la Faculté des Sciences de la Santé de l'Université d'Abomey-Calavi, le 20e Concours d'agrégation des Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion (SJPEG) du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES).

Durant cette session, ce sont cent quatre-vingt-huit (198) candidats(es) qui ont été évalués par 38 membres des jurys dans le strict respect des gestes barrières. Au final, sur les 198 candidats, 77 enseignants-chercheurs ont obtenu le grade de Maître de conférences agrégé du CAMES, soit un taux de réussite de 38,89 %.

Programme de reconnaissance et d'équivalence des diplômes (PRED-CAMES)

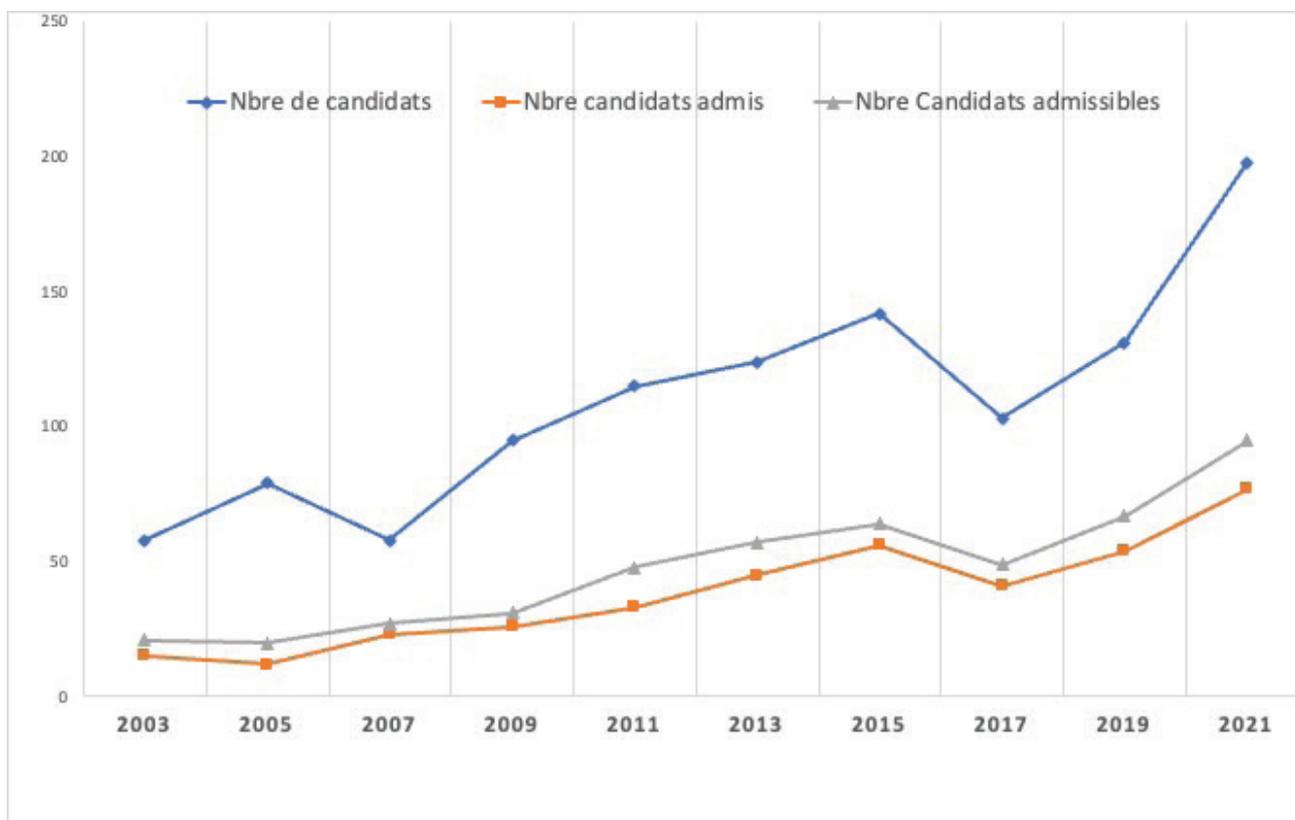
Au total, cent-soixante-douze (172) demandes d'accréditation, provenant de 37 institutions d'enseignement supérieur et de recherche — dont une université publique et cinq issues de trois pays hors espace CAMES (Égypte, France, Maroc) — ont été soumises à l'évaluation des experts. Après l'examen des dossiers conformément au référentiel et aux procédures du CAMES, les Commissions ont donné leurs avis qui seront soumis au Comité Consultatif Général (CCG), avant d'être entérinés par le Conseil des Ministres du CAMES.



PROJETS INNOVANTS

Lancement officiel de plusieurs plateformes de valorisation des promus

Le CAMES a développé et procédé au lancement officiel de plusieurs plateformes de valorisation des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'espace CAMES, des outils pédagogiques, et des offres de services (Alumni CAMES, RIRI/CAMES, dépôt institutionnel du CAMES [DICAMES], CVP-AQ du CAMES, Certification des compétences des experts des programmes statutaires du CAMES d'évaluation par les pairs et du Programme de Reconnaissance et d'Indexation des Revues et Publications scientifiques [RIRP]).



PARTENARIATS**Signature de l'Accord-cadre de coopération entre le CAMES et la Fondation Allemande pour la Recherche (DFG), par Monsieur le Secrétaire Général par Intérim du CAMES, Pr Abou NAPON**

Le protocole entend promouvoir la science et la coopération entre les chercheurs allemands et ceux de l'espace CAMES, dans tous les domaines de la recherche fondamentale.

Les partenaires techniques et financiers du CAMES réaffirment leur soutien à l'Institution

En marge des 37e et 38e sessions du Conseil des Ministres, le réseau des partenaires techniques et financiers du CAMES a tenu, le 02 juin 2021, par visioconférence, sa cinquième rencontre statutaire. Au cours de cette rencontre, les acteurs ont réaffirmé leur disponibilité à œuvrer ensemble.

Partenariat CAMES — Université de Montréal

Le CAMES et l'Observatoire de la Francophonie économique (OFE) de l'Université de Montréal (UdeM) ont signé, en mai 2021, un accord de partenariat dont l'objet est de promouvoir le développement de la recherche et favoriser la production et l'échange des connaissances dans divers domaines, liés à l'enseignement supérieur, à la recherche et à la formation.

Mise en œuvre des dispositifs nationaux d'assurance qualité : le CAMES et l'UEMOA dressent le bilan de leurs actions à travers une mission technique conjointe

Dans le cadre du projet d'appui à l'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche, une mission technique conjointe du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) s'est déroulée pendant la période du 4 au 23 novembre 2021, dans les pays de l'espace communautaire. Cette mission a permis de faire le suivi des mécanismes nationaux d'assurance qualité et donc d'évaluer l'impact des différentes actions déployées par les deux institutions dans les pays membres et les institutions d'enseignement supérieur et de recherche.

Le Secrétaire Général par intérim du CAMES participe à une réunion des partenaires stratégiques africains de l'association OBREAL Global

Sur invitation de OBREAL Global, le Secrétaire Général par intérim du CAMES, Pr Abou NAPON, a pris part, le 28 octobre 2021, à une réunion des partenaires stratégiques africains. Cette rencontre virtuelle vise à renforcer la dynamique partenariale existante. Pour mémoire, OBREAL et le CAMES constituent deux partenaires stratégiques dans le cadre de l'opérationnalisation de l'initiative HAQAA (Harmonisation, Accreditation and Quality Assurance in African Higher Education) dans le cadre de l'harmonisation de l'assurance qualité et de l'accréditation en Afrique. Ce projet a permis aux acteurs et actrices de l'enseignement supérieur et de la recherche, de disposer entre autres, de guides et de standards qualité (ASG-QA). Dans la même veine, un groupe technique travaille actuellement sur le projet de création d'une agence continentale d'assurance qualité et d'accréditation.

Le CAMES et l'UEMOA échangent sur le programme de bourses d'excellence

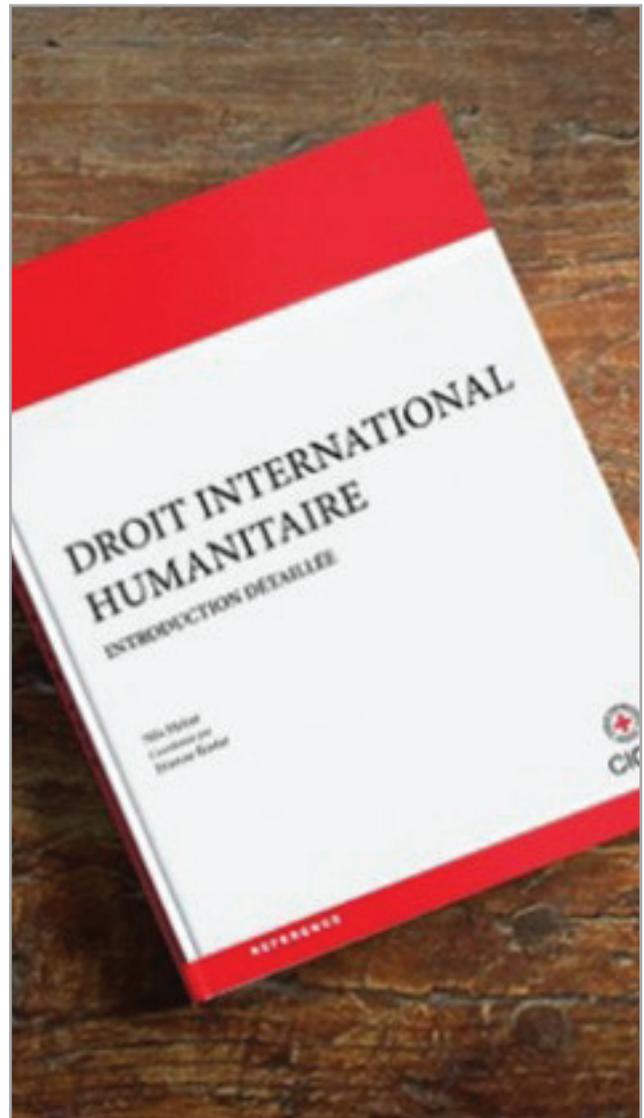
Le jeudi 8 juillet 2021, le CAMES a reçu à son siège, une équipe de l'Union économique et monétaire ouest-africaine en vue d'échanger sur le devenir du programme de bourses d'excellence, destiné à soutenir la formation des ressources humaines de qualité dans les secteurs prioritaires de développement des pays membres.

Partenariat CAMES-CICR : le CICR présente au CCG son module de formation sur le « Droit international humanitaire »

Le CAMES et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont signé en mai 2019 un partenariat visant, entre autres, une intégration uniformisée de l'enseignement du « Droit international humanitaire (DIH) » dans les universités des États membres du CAMES.

Vers une redynamisation du partenariat stratégique AUF — CAMES

Le Secrétaire Général du CAMES, Pr Bertrand MBATCHI, a reçu en audience une délégation de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) conduite par Pr Slim KHALBOUS, Recteur de cette Association d'universités francophones et opérateur de la Francophonie universitaire. C'était le vendredi 26 février 2021, au Secrétariat général du CAMES.



Appel à manifestation d'intérêt pour l'accompagnement des établissements à la mise en ligne de cours

La Direction Afrique de l'Ouest de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur et la recherche (CAMES) lancent conjointement un appel à manifestation d'intérêt pour l'accompagnement des établissements à la mise en ligne de cours. Les deux institutions souhaitent soutenir au moins vingt-cinq (25) établissements, avec pour finalité la formation d'au moins mille (1000) enseignants à la scénarisation, conception et mise en ligne de cours sur une plateforme MOODLE.

Le CAMES plaide pour un partenariat inclusif et une action concertée

Une délégation du CAMES conduite par le Directeur en charge des Programmes assurance qualité (PAQ), reconnaissance et équivalence des diplômes (PRED) et des Programmes thématiques de recherche (PTR), Dr Saturnin ENZONGA YOCA a pris part à l'atelier du RAFANAQ qui s'est tenu du 9 au 11 novembre 2021, à Dakar, au Sénégal.

Le Secrétaire Général du CAMES prend part au 9e Webinaire de l'ACQF sur le partage d'expériences par les pairs

Le 30 juin 2021, lors de son intervention au 9e Webinaire de partage d'expériences par les pairs, organisé par OBREAL-Global Observatory, le Secrétaire Général du CAMES, Pr Bertrand MBATCHI a fait une présentation sur le CAMES, cadre d'harmonisation des politiques d'enseignement supérieur et de recherche des pays membres.

Le CAMES au lancement du cours de formation HAQAA-2

Le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), représenté par son Secrétaire Général, le Professeur Bertrand MBATCHI, a pris part le 4 mars 2021, en ligne, à la cérémonie officielle de lancement du cours de formation à l'assurance qualité. Un cours dédié aux gestionnaires et responsables qualité des institutions d'enseignement supérieur et de recherche des universités d'Afrique

francophone subsaharienne.

Visite de travail du Secrétaire Général du CAMES en Côte d'Ivoire

Du 8 au 12 février 2021, le Secrétaire Général du CAMES, Pr Bertrand MBATCHI, a effectué une visite de travail à Abidjan (Côte d'Ivoire). Il a rencontré respectivement le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, la Ministre de la femme, de la Famille et de l'Enfant, le Président de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) et le Président de l'Université Méthodiste de Côte d'Ivoire. Il a pu par ailleurs participer à la cérémonie d'inauguration de quatre (04) espaces numériques, au sein de l'UFHB.

Visite de travail du Secrétaire Général du CAMES au Sénégal

Après une visite de travail fructueuse à l'Université Assane SECK de Ziguinchor en Casamance, le Secrétaire Général du CAMES en séjour à Dakar a été reçu en audience, le 14 janvier 2021, par le Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Pr Ahmadou Aly Mbaye, pour échanger sur les défis multiformes d'actualité relatifs à l'enseignement supérieur et à la recherche en Afrique.

Le 15 janvier 2021, le Secrétaire Général du CAMES a donné une leçon inaugurale sur le thème « Démocratisation universitaire et employabilité des jeunes » en marge de la cérémonie remise de toges organisée en l'honneur des enseignants-chercheurs du CESAG inscrits sur les Listes d'aptitude du CAMES dans le contexte du Programme des Comités Consultatifs Interafricains (CCI). Le mardi 19 janvier 2021, une délégation conduite par le Secrétaire Général du CAMES, Pr Bertrand MBATCHI, a effectué une visite de courtoisie à l'Université Amadou Mahtar MBOW (UAM) du Sénégal.

RÉUNION DES INSTANCES

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CCG

La réunion extraordinaire du Comité Consultatif Général (CCG), s'est tenue en présentiel à Conakry, en République de Guinée, du 28 février au 2 mars 2022. Débutés par une cérémonie d'ouverture officielle, présidée par la Docteur Diaka SIDIBE, en présence du Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle, M. Alpha Boubacar BARRY et de plusieurs autres personnalités académiques et scientifiques, les travaux du CCG se sont poursuivis dans les locaux de l'Université Gamal Abdel Nasser qui a fait peau neuve à l'occasion.

PAR PASCALINE KOURAGO

Cette réunion a eu pour objectif d'examiner les points qui seront présentés au Conseil des Ministres, prévu à Kinshasa en mai 2022. Présidé par le Professeur Maurice Aurélien SOSSO, le CCG, après avoir adopté son rapport de septembre 2021, a pris connaissance des conclusions des 37e et 38e sessions ordinaires du Conseil des Ministres dont notamment :

- la possibilité pour les enseignants-chercheurs et chercheurs dont la retraite est imminente de soumettre leur dossier aux Comités Consultatifs Interafricains (CCI) pour une évaluation. Les questions relatives aux conséquences sur le reclassement et le glissement indicial doivent être réglées par les États ;
- la période transitoire, de quatre (4) ans, accordée aux enseignants-chercheurs et chercheurs du Cameroun, de la Centrafrique, de la Guinée, du Mali et du Tchad pour l'homologation de leur grade ;
- la validation de la résolution sur l'introduction du bimodal dans l'organisation des programmes du CAMES ;
- la recommandation impliquant le CAMES à la mise en place des formations doctorales dans les établissements d'Enseignement Supérieurs privés et que celles-ci soient organisées en lien avec les établissements d'Enseignement Supérieurs publics,

membres du CAMES ;

- l'adhésion au CAMES de l'École Supérieure de Gestion et d'Administration des Entreprises (E.S.G.A.E), établissement privé d'enseignement supérieur agréé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur du Congo et de l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU), institution inter-états d'enseignement supérieur et de recherche basée à Lomé au Togo, comme organismes membres.

Le CCG a examiné et validé les recommandations issues des instances du Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et Gestion, du Programme Reconnaissance et Équivalence des Diplômes (PRED) et des Journées Scientifiques du CAMES ainsi que les résultats Commissions du PRED-2021. Ces recommandations seront transmises aux candidats, aux IERS et aux États membres. Il a été informé des recours enregistrés dans le cadre des CCI et du PRED. Ces recours seront transmis aux Commissions concernées.

Le CCG a examiné plusieurs autres points et formulé des recommandations et décisions qui seront communiquées aux organes concernés et soumises au Conseil des Ministres. Il a écouté les comptes rendus de certaines rencontres. Il s'agit des commissions mises en place pour des questions spécifiques : la Commission

d'éthique et de déontologie, la Commission juridique sur la Grande Chancellerie, la Commission ad'hoc sur le guide CCI 2022. Les conclusions de ces commissions seront présentées à la 39e session du Conseil des Ministres avant diffusion.

Un sujet qui revient en tout temps est l'homologation permanente pour les collègues de la diaspora recrutés à un grade inférieur à celui qu'ils possédaient dans les universités occidentales. Ce sujet qui intéresse plus la diaspora sera soumis au Conseil des Ministres pour une décision que nous espérons-le sera définitive. Par ailleurs, le CCG a exprimé son soutien à la proposition de la Commission ad'hoc d'organiser un symposium bilan du CAMES pour :

- faire le point sur les procédures d'évaluation du CAMES, à la lumière des autres systèmes existants dans le monde ;
- renforcer l'image de l'institution de référence au niveau mondial, en matière d'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Plusieurs présentations ont été faites au CCG qui en a pris acte. Il s'agit :

- de l'Ouvrage « *Réussir la mise en œuvre du LMD dans l'espace CAMES* ».
- du Réseau international des référents Institutionnels (RIRI/CAMES) qui a servi de plaidoyer pour la promotion du Réseau.
- de la feuille de route de l'organisation en bimodal du Concours d'agrégation de Médecine, Pharmacie et odontostomatologie : a déroulé la feuille de route du projet du concours d'agrégation de Médecine, Pharmacie et odontostomatologie en Côte d'Ivoire, afin de tester le dispositif bimodal qui est actuellement dans sa phase pilote.

Conakry a été aussi le lieu de la mise en place du bureau du CCG par la procédure de l'élection, selon les dispositions du règlement intérieur des Comités Consultatifs Interafricains (CCI). Ainsi, les membres du bureau qui présideront la destinée du CCG au cours des 3 années à venir sont :

- **Président** : Pr Ahmadou Aly MBAYE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
- **Vice-Président** : Pr Ange Antoine ABENA, Université Denis Sassou Nguesso de Kintélé ;
- **Rapporteur** : Pr Félicien AVLESSI, Université d'Abomey-Calavi de Cotonou ;
- **Rapporteur adjoint** : Dr Mahamat Saleh Daoussa HAGGAR, Maître de Conférences, Université de N'Djamena

La session de Conakry 2022 aurait été extraordinaire tant sur le plan de l'organisation que du déroulement des travaux.

La cérémonie de clôture de la réunion extraordinaire du CCG, tenue à Conakry le 2 mars 2022, a été l'occasion de la réception dans l'Ordre international des palmes académiques du CAMES (OIPA/CAMES) de vingt-neuf (29) Enseignants-chercheurs et Chercheurs guinéens pour leurs contributions à l'essor de l'enseignement Supérieur dans leur pays et dans l'espace CAMES à travers ses programmes. Elle a été présidée par la Docteure Diaka SIDIBE, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

Le Comité Consultatif Général se réunira en session ordinaire, en juillet 2022 en République de Guinée.

RÉUNION DES INSTANCES

RÉUNION ORDINAIRE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU CAMES

La Commission d'Éthique et de Déontologie (CED) du CAMES s'est réunie du 24 au 26 janvier 2022, en présentiel, au siège du Secrétariat général du CAMES à Ouagadougou, pour dresser le bilan des activités de l'année 2021 et envisager les actions en perspectives.

PAR STÉPHANE SOSSO

En effet, l'année 2021 a été une année très difficile pour la CED qui a connu le départ de quatre (04) de ses éminents membres, l'un pour cause de démission, M. Michel SEDOGO, Directeur de Recherche, et les trois autres pour cause de décès. Il s'agit des Professeurs :

- Pr Fidèle MENGUE ME ENGOUANG (membre de la CED) ;
- Pr Charles GOMBE MBALAWA (ancien membre de la CED, personne ressource) ;
- Pr Bertrand MBATCHI (Secrétaire Général du CAMES et Président de la CED).

Malgré cette triste note, la CED a pu réaliser ses activités lors des deux sessions annuelles de 2021. La session ordinaire a permis d'examiner de nouveaux dossiers soumis à la compétence de la CED, tandis que la session extraordinaire a été l'occasion pour la CED, après investigations, de présenter 05 propositions (soit 2 non-lieux et 3 suspensions aux programmes du CAMES) de décisions disciplinaires à l'attention du huis clos du Conseil des Ministres, réuni en ses 37e et 38e sessions, à Abidjan, en République de Côte d'Ivoire, du 31 mai au 04 juin 2021.

Au cours de la session ordinaire de janvier 2022, la CED a également procédé à l'examen de plusieurs dossiers qui ont été soumis à sa compétence et comme à l'accoutumée, des rapporteurs ont été désignés pour

chacune des affaires (04 au total) qui avaient été soumises à sa compétence. Le fruit des recherches et investigations desdites affaires sera présenté à la session extraordinaire prévu en avril 2022.

Qu'est-ce que la CED ?

La Commission d'Éthique et Déontologie a été mise sur pied au cours de la réunion du Comité Consultatif Interafricain (CCI) tenue à N'Djamena le 23 juillet 2013. Elle a principalement pour rôle de faire respecter les valeurs, les normes d'éthique, les règles de déontologie ainsi que les obligations applicables aux membres et participants aux programmes du CAMES. Lesdites valeurs sont consignées dans un texte appelé Code d'éthique et de déontologie dont les dispositions pertinentes tiennent compte des valeurs de transparence, d'objectivité et d'imagination qui doivent sous-tendre l'action du CAMES et de son personnel, en vue de réaliser sa mission. Aussi elles renvoient au principe de bonne gestion que l'institution a voulu sauvegarder en instituant des mécanismes permettant de garantir le sens de la responsabilité individuelle et collective en son sein. L'objet est également de préserver et de renforcer le lien de confiance de la communauté universitaire africaine et malgache à l'égard du CAMES tout en renforçant l'intégrité et l'impartialité de l'institution.

La mise sur pied d'un Code ambitionne de garantir la transparence et responsabiliser les personnes engagées à titre de membre ou de participant aux programmes du CAMES. En termes d'objectifs, le Code vise à :

- préserver et renforcer le lien de confiance de la communauté universitaire africaine et malgache à l'égard du CAMES, lien de confiance fondé sur l'intégrité et l'impartialité de cette Institution ;
- garantir la transparence ;
- responsabiliser les personnes engagées à titre de membre ou de participant aux programmes du CAMES.

Tout manquement aux règles d'éthique et de déontologie entraîne des sanctions dans le respect de la procédure établie par ledit Code.

Quelle est la composition de la CED ?

La CED est composée de cinq (5) membres et autant de personnes ressources nommées par le Comité Consultatif Général (CCG), sous proposition du Secrétaire général du CAMES, parmi les Professeurs titulaires et les Directeurs de recherche qui sont notoirement connus pour leur indépendance, leur intégrité, leur probité et leur connaissance des questions éthiques.

Comment saisir la CED ?

La CED est directement saisie par Monsieur le Secrétaire Général. Mais de manière indirecte toute autorité universitaire, tout membre des instances du CAMES et tout participant aux programmes qui découvrent, dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, un manquement aux dispositions du présent Code peut en informer sans délai le Secrétaire général du CAMES qui saisit à son tour la CED.

Quelles sont les innovations majeures ?

À ce jour, le Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES a connu quelques amendements en vue de prendre en compte les instructions du Conseil des Ministres du CAMES, issues de la décision n° SO-CM/2019-001 du 30 mai 2019 et de la décision n° SO-CM/CAMES/2021-015 du 04 juin 2015. La plupart de ces amendements visent à assurer le principe du contradictoire (i) à consolider la crédibilité et l'honorabilité du CAMES (ii) à renforcer la transparence au niveau des programmes et activités du CAMES (iii). D'autres innovations sont en cours et seront éventuellement entérinées au huis clos de la 39e session du Conseil des Ministres du CAMES, prévue en République Démocratique du Congo.

Toutefois, aucune œuvre humaine n'étant parfaite la CED reste ouverte à toutes les contributions qui vont dans le sens d'améliorer son fonctionnement et de contribuer au rayonnement de l'institution.

PROGRAMMES STATUTAIRES**ORGANISATION DU 21^e CONCOURS D'AGRÉGATION DE MÉDECINE HUMAINE, PHARMACIE, ODONTOSTOMATOLOGIE, MÉDECINE VÉTÉRINAIRE ET PRODUCTIONS ANIMALES**

La 21^e édition du concours d'agrégation de Médecine Humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine Vétérinaire et Productions Animales se tiendra, en mode bimodal, en novembre prochain, à Abidjan en Côte d'Ivoire avec une phase pilote pour le volet à distance. Les travaux du pilote se tiendront au sein des universités des candidats et concernent les deux premières épreuves de la section odontostomatologie. Leurs préparatifs vont nécessiter du CAMES une synergie d'actions avec les parties prenantes.

PAR GUILLAUME NIKIEMA

La décision du pilote a suscité, depuis son officialisation, l'organisation d'une série de concertation, avec les instances du concours (présidents de jury) ainsi que les instances académiques (Comité Consultatif Général) afin de les sensibiliser sur cette première pour ce concours.

Il ressort de ces tribunes que les institutions de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Burkina Faso, pays présentant des candidats dans la section odontostomatologie, travailleront, de concert avec le Secrétariat général du CAMES, selon une feuille de route et un document-cadre adoptés à cet effet.

Ils faciliteront la mise en œuvre, le suivi et la compréhension du dispositif tant au niveau procédural que technique.

En résumé, il y ressort, selon les acteurs, les quelques éléments présentés ci-dessous :

Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES)

- la désignation d'un expert observateur, représentant le CAMES au niveau du comité local ;

- l'accompagnement pour la mise en œuvre de la logistique ;
- la validation de la logistique ;
- la validation des travaux ;
- la veille à faire respecter la procédure adoptée pour toutes les épreuves.

Le centre d'examen (les universités)

- la mise à disposition des salles pour la loge et pour la salle de présentation ;
- la préparation et le déploiement du dispositif technique (système de visioconférence, internet, éclairage, etc.) ;
- la mise à disposition de personnes-ressources (administratif, bibliothécaire, technicien, etc.) ;
- le suivi de la procédure adoptée par le CAMES pour toutes les épreuves ;

Les candidats

- la préparation conformément aux directives du CAMES

- le suivi des procédures édictées par le comité

Comme évoqué, le volet réglementaire n'est pas en reste pour ce pilote et un protocole, en plus des textes existant au niveau du concours, encadreront les aspects procéduraux, afin de mieux aiguillonner les parties prenantes sur les éventuels manquements (CAMES, IESR, Jurys, candidats, etc.).

Pour revenir aux épreuves, il faut noter que malgré l'utilisation du dispositif de visioconférence, le schéma du déroulé des deux épreuves reste le même à l'exception de l'épreuve théorique où la seule nouveauté est l'utilisation d'une bibliothèque numérique en lieu et place des ressources documentaires papier.

Des séances de renforcement des capacités seront organisées, à la conduite des épreuves à distance et sur la prise en main de la bibliothèque numérique, respectivement pour les membres du jury et les candidats avant le démarrage des travaux en novembre 2022.

Une équipe technique du CAMES entamera une tournée, dès le mois de juin 2022, des pays suscités pour des échanges directs avec les parties prenantes et démarrer les travaux préparatifs.

Le Secrétaire général par intérim invite également les acteurs directs, les centres de préparations et la communauté universitaire à s'investir pleinement dans cet élan de construction afin de réussir ce pari du digital.

Quid du volet présentiel

Les deux premières épreuves des sections, autres qu'odontostomatologie, se tiendront en présentiel à Abidjan (Côte d'Ivoire) ainsi que la troisième et dernière épreuve pour toutes les sections confondues.

Les travaux des sections en présentiel garderont le schéma traditionnel de

fonctionnement pour toutes les épreuves. À titre de rappel, depuis la dernière session du concours, le Secrétariat général a mis à la disposition des acteurs un mémento afin qu'ils tiennent compte de certaines directives qui ont été introduites pour l'épreuve de leçon.

Il ressort de ce mémento :

- les aspects liés à la vérification des ressources documentaires papier et électronique soumis par les candidats ;
- la surveillance des loges et le contrôle de l'ordinateur personnel du candidat ;
- des recommandations sur de probables lieux de tenue de la leçon ;
- des instructions faites aux candidats sur les procédures à suivre au niveau de l'épreuve de leçon ;
- de la mise en œuvre d'un dispositif de sécurisation et de lutte antifraude durant la préparation de la leçon ;
- de l'utilisation de matériel/équipement requis à la préparation de la leçon ;
- de l'utilisation de matériel/équipement requis durant la présentation de la leçon ;
- de l'arrimage aux directives pour l'utilisation des équipements durant la leçon ;
- de l'arrimage aux directives après la présentation de la leçon ;
- des probables sanctions en cas de non-respect de la réglementation du concours.

PRÉPARATION DE L'ORGANISATION DE LA 44^e SESSION DES CCI

Les activités de la 44^e session des Comités consultatifs interafricains (CCI) ont démarré le 15 décembre 2021, avec la phase des préinscriptions des candidats. Les prochaines étapes s'annoncent sur les mêmes auspices que la 43^e session, et la plénière se tiendra sur la toile, par visioconférence, en juillet 2022 et la validation des résultats suivra, en août 2022, en présentiel à Conakry (Guinée).

PAR SAMUEL KIEMTORE

Le programme CCI a, en effet depuis l'avènement de la COVID-19, changé son paradigme de fonctionnement. Les grandes étapes connaissent un aménagement avec l'utilisation des outils du numérique qui affiche aujourd'hui des résultats concrets et visibles par tous les acteurs.

Le processus de préinscription, supporté par le programme silhouette, s'effectue depuis 2013 via une plateforme dédiée. Les candidats sont ainsi invités à renseigner leur espace de travail par des informations claires et précises sur leurs candidatures, car le format électronique est la seule version du dossier considérée par les instances du programme et par le Secrétariat général dans l'édition des imprimés (Attestations, PV, etc.).

La phase de validation des candidatures intervenue, cette année du 1^{er} au 15 mars 2022, après la préinscription est la chasse gardée des présidents, recteurs, directeurs des institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR). L'action des premiers responsables est d'autant importante à ce niveau car elle permet au CAMES de prendre en compte uniquement les candidatures réellement présentées par les IESR.

Pour cette session, les Comités Techniques Spécialisés (CTS) auront à examiner 2360 dossiers, répartis comme suit :

Par CTS

CTS	Nombre
Mathématiques-Physique-Chimie	279
Lettres et Sciences humaines	756
Sciences Naturelles-Agronomie	562
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Jeunesse et Loisirs	18
Médecine-Pharmacie-Odontostomatologie-Médecine Vétérinaire	352
Sciences et Techniques de l'Ingénieur	104
Sciences Juridiques et Politiques	130
Sciences Économiques et Gestion	159
TOTAL CANDIDATURE	2360

Par Grade

Grade	Nombre
Maître Assistant	1233
Chargé de Recherche	100
Maître de Conférences	608
Maître de Recherche	62
Professeur Titulaire	344
Directeur de Recherche	13
TOTAL	2360

Les travaux de désignations et de ventilation des dossiers aux rapporteurs, marquée par l'anonymat, se sont déroulés du 20 au 22 avril 2022, à Ouagadougou, lors de la réunion des Présidents de CTS sous le contrôle du Président du Comité Consultatif Général (CCG).

Il faut noter que depuis 2020, la désignation est à double niveaux et concerne maintenant les membres de CTS en plus des rapporteurs externes.

Cette phase est cruciale pour le programme et sollicite une forte implication des services du CAMES afin de suivre le travail d'instruction des dossiers et des dépôts des rapports sur la plateforme.

La réunion du collège des comités techniques spécialisés (CTS), qui sanctionne les aptitudes des candidatures au programme, n'est pas en marge de ces innovations et est de bout en bout conduite par le numérique.

Dans un tel contexte, une série de sessions de renforcement de capacités précède la plénière. Une plateforme de formation à distance est disponible à cet effet et est accessible à l'adresse <https://eformation.cames.online>, sur le thème « expertise à l'évaluation des comités consultatifs interafricains ».

De plus, les membres de CTS bénéficient d'une formation pratique à la conduite d'une session de travail et de délibération par visioconférence.

Les travaux se tiennent dans une salle virtuelle mise à la disposition de chaque collègue avec des consignes strictes et des dispositions du code et éthique et de déontologie à respecter.

Pour rappel, c'est à sa session 2021 que le Conseil des ministres a pris la résolution d'organiser dorénavant en mode bimodal les sessions des programmes statutaires du CAMES.

À cet effet, la 44e session du programme CCI tiendra ses travaux à distance du 04 au 24 juillet 2022. La réunion du Comité Consultatif Général (CCG) en présentiel, au cours de laquelle seront validés les résultats, aura lieu du 27 au 30 juillet 2022 à Conakry (Guinée).

LE CAMES REND HOMMAGE À DES PERSONNALITÉS PAR LA REMISE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Après une année 2020 de chômage technique, dû à la pandémie de la Covid-19, l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES a repris ses cérémonies de réception dans le respect de ses textes statutaires.

PAR PASCALINE KOURAOGO

Pour le présent numéro de CAMES INFO, nous revenons exceptionnellement sur les cérémonies organisées en 2021 et celles du premier trimestre de 2022.

En 2021, trente-quatre (34) personnalités scientifiques et politiques de trois (03) contingents (2018, 2019 et 2020) ont été reçues dans l'Ordre lors des cérémonies organisées dans les pays membres.

À ABIDJAN, LE 4 JUIN 2021

Grade de Chevalier

N'GUESSAN YAO Thomas	Professeur titulaire de Chimie organique et structurale
ARKHURST Patricia Marie Bomoh épouse NEBOUT	Professeur titulaire de Didactique des disciplines (Sciences de l'éducation)
KOUADIO Kouamé Georges	Maître de conférences en Sciences de l'environnement (Chimie)
N'DA Gbein Paul	Professeur titulaire en Sociologie politique
TIDOU Abiba Sanogo épouse KONE	Professeur titulaire d'écologie générale/Écotoxicologie
KOFFIE Céline Yolande épouse BIKPO	Professeur titulaire de Géographie
KOBEA Toka Arsène	Directeur de Recherche de Physique (Géophysique)
YOBOUE Véronique Aya	Professeur titulaire de Physique.

Commandeur

BAKAYOKO-LY Ramata	Professeur titulaire de Pédodontie-Prévention, ancien Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique de la Côte d'Ivoire
Eléonore YAYI LADEKAN	ancienne Présidente en exercice du Conseil des Ministres du CAMES.

A COTONOU, LE 17 NOVEMBRE 2021**Grade de Chevalier**

AVLESSI Félicien	Professeur titulaire de Chimie organique
SOGBOSI BOCCO Bertrand	Professeur Titulaire en Sciences de Gestion
ALKOIRET TRAORE Ibrahim	Professeur titulaire de Zootechnie
BIAO Barthélémy	Professeur titulaire de Sciences économiques
GBENOU Joachim Djimon	Professeur titulaire de Chimie Organique et Chimie des Substances Naturelles
HONTINFINDE Félix	Professeur titulaire de Physique
HOUNNOU Djidjoho Elise Sidonie épouse TCHABI	Professeur titulaire d'Ophtalmologie
Monsieur DANSOU Pierre	Professeur titulaire de Physiologie de l'Effort
Monsieur CLEDJO Fabiyi Gbègnimon Adjai Placide	Professeur titulaire de Géographie (Climat, sciences de l'environnement et aménagement du territoire)
ALLODE Salako Alexandre	Professeur titulaire de Chirurgie Générale
AMADOU SANNI Mouftaou	Professeur titulaire en Démographie
DANSI ANAGONOU Alexandre	Professeur titulaire de Génétique, Biotechnologies et amélioration des plantes
EZIN Cokou Eugène	Professeur titulaire en Informatique et Intelligence Artificielle
KELOME Monkindé Nelly Carine	Professeur titulaire de Géologie de l'Environnement
NAREY Oumarou	Professeur titulaire de Droit Public, Université Abdou Moumouni — Niamey.

Grade d'Officier

SINSIN Augustin Brice	Professeur titulaire d'Écologie tropicale
DIATARA Tafsir	Chargé de mission de l'UCAD, Dakar (Sénégal)

A DAKAR, LE 4 DÉCEMBRE 2021**Grade de Chevalier**

GAYE Amadou Thierno	Professeur titulaire de Physique de l'atmosphère
LO Moussa	Professeur titulaire d'Informatique, Université Virtuelle du Sénégal
NIANG Mouhamed Fadel	Professeur titulaire de Mécanique appliquée.

Grade d'Officier

SOCK Oumar	Professeur titulaire de Chimie analytique
Monsieur DIA Abdarhamane	Professeur titulaire d'Anatomie-Chirurgie générale
Monsieur SALL Abdou Salam	Professeur titulaire.

Le 15 décembre 2021, à Abidjan en Côte d'Ivoire, au sein du Groupe LOKO, le Conseil de l'Ordre a reçu Madame MEDECON Suzanne épouse LOKO au grade de Commandeur de l'OIPA/CAMES pour son implication personnelle et les efforts faits dans le cadre de l'enseignement supérieur d'une part, et sa participation aux activités du CAMES notamment au niveau de la Reconnaissance et Équivalence des Diplômes, d'autre part. Cette cérémonie était placée sous la présidence effective du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la Côte d'Ivoire, Professeur Adama DIAWARA. Le premier trimestre de l'année 2022 a vu l'organisation de trois (3) cérémonies de réception, recevant ainsi dans l'Ordre, quarante-quatre personnalités.

Le 11 février 2022 à Libreville au Gabon, dans les locaux de l'Université Internationale de Libreville, Madame MBORANTSUO Marie-Madeleine, Fondatrice de l'Institution Internationale Berthe et Jean pour l'Éducation, la Recherche, la Culture et le Développement Durable et Présidente de la Cour constitutionnelle du Gabon a été reçue dans au grade de Commandeur, en présence du Premier Ministre de la République Gabonaise et du Ministre en charge de l'enseignement supérieur, Professeur Patrick MOUGUIAMA-DAOUDA.

Dr Marie-Madeleine MBORANTSUO a été proposée à cette distinction pour son engagement et les éminents services qu'elle a rendus au Gabon dans les domaines de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

A LIBREVILLE, LE 12 FÉVRIER 2022

Grade de Chevalier

JAMES Jean Claude	Maître de Conférences de Droit
ELLA MISSANG Crépin	Professeur titulaire en Sciences des aliments
NZINZI'IMALIALI Pierre Dominique	Professeur titulaire de Philosophie
AKENDEGUE Blandine	Maître de Conférences de Chimie organique — Chimie thérapeutique
BIKANGA Raphaël	Maître de Conférences de Chimie organique
MOUSSAVOU KOMBILA Jean-Baptiste	Professeur titulaire de Médecine
SOUMAHO Mesmin Noël	Maître-Assistant de Sociologie de l'éducation (Sciences de l'éducation)
IBINGA Marcelle	Maître de Conférences de Littérature hispano- américaine
LEPENGUE Alexis Nicaise	Maître de Conférences de Physiologie végétale
NDJOYI Angélique née MBIGUINO	Maître de conférences en Virologie

Grade d'Officier

MOUCKAGA Hugues	Professeur titulaire d'Histoire ancienne
ROPIVIA Marc-Louis	Professeur titulaire en Géosciences politiques
NGAKA Nsafu	Professeur titulaire d'Anesthésie-Réanimation

Grade de Commandeur

N'MEKAME Denise TATY	Ancien Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique du Gabon
----------------------	---

A CONAKRY, LE 02 MARS 2022**Grade de Chevalier**

DIALLO Mamadou Saïdou	Maître de conférences en Sciences Biologique
OULARE Kabine	Maître de conférences en Sciences biologiques
BARRY Ismaël	Professeur titulaire (interne) d'histoire
TOURE Fanta	Maître de Conférences en chimie nutritionnelle
CISSE Mohamed	Professeur titulaire de Dermatologie-Vénérologie
DIALLO Aissatou Taran épouse DIALLO	Professeur titulaire de Chirurgie générale
DIALLO Mamadou Saliou	Professeur des universités en Sciences du langage
DIALLO Sara Bailo	Enseignant-chercheur en Pédologie
KANTE Cellou	Enseignant-chercheur en Eau et Environnement
SIDIME Youssouf	Professeur d'épidémiologie vétérinaire
TOURE Binko Mamady	Maître de Conférences, Bases de données
BAH Ahmadou Oury Koré	Enseignant-chercheur en Sciences économiques et de gestion
BALDE Djénabou	Enseignante-chercheuse en Sciences de l'éducation
DIALLO Mamadou Dian Gongore	Enseignant-chercheur en Sciences de l'éducation
KEITA Sékou Moussa	Enseignant-chercheur en biologie végétale/ Environnement
TRAORE Doussou Lanciné	Enseignant-chercheur en Calculs d'eaux énergétiques ; Projection des centrales hydroélectriques
BANGOURA Momo	Enseignant-chercheur de Mathématiques
BARRY Djénabou	Enseignante-chercheuse d'Histoire
DIABY Idrissa	Enseignant-chercheur de Physique de l'atmosphère, climat et problèmes environnementaux
DIALLO Ousmane Wora	Enseignant-chercheur d'Analyse fonctionnelle
TOURE Mabetty	Enseignante-chercheuse de Géographie
BOIRO Mamadou Yéro	Enseignant-chercheur en Base de données
CAMARA Sidafa	Enseignant-chercheur de Géographie
KEITA Manga	Enseignant-chercheur de Géographie
KOUROUMA Oumou	Enseignante-chercheuse de Génie Chimique
SYLLA Boubacar	Enseignant-chercheur de Mathématiques (Analyse réelle/complex, Théorie des fonctions)

Grade d'Officier	
KEITA Mamby	Enseignant-chercheur en Physique (Énergie renouvelable)
KOUROUMA Mamadi	Enseignant-chercheur en Sciences de l'éducation
BARRY Mamadou Samba	Enseignant-chercheur de Botanique

QUELQUES PROJETS DES PTRC

Les 12 Programmes thématiques de recherche du CAMES (PTRC) sont pour la plus part structurés en pôles de recherche ou en réseaux thématiques de recherche, au sein desquels collaborent les acteurs de la recherche ayant des intérêts communs liés aux axes de recherche. Chaque PTRC est piloté par un bureau exécutif et des points focaux pays qui coordonnent les activités du PTRC dans les pays membres du CAMES.

PAR VIRGINIE KARAMA

Les activités des Programmes thématiques de recherche (PTR) ont majoritairement lieu lors des Journées Scientifiques du CAMES (JSDC) dont la 5e édition s'est tenue en mode bimodale, du 6 au 9 décembre 2021 à Dakar (Sénégal). Cette rencontre bisannuelle constitue pour les membres des PTRC, une tribune de renforcement des capacités, de partage d'expériences et des résultats de leurs recherches, ainsi que de développement des synergies entre membres d'un même réseau, voire de plusieurs réseaux.

En dehors des JSDC, certains PTRC organisent ou participent à des activités scientifiques. Pour l'année 2022, nous avons recensés les actualités ci-après par Programme thématique.

PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE LANGUES, SOCIÉTÉ, CULTURE ET CIVILISATIONS (PTR-LSCC) DU CAMES

La thématique générale du mandat 2021-2023 « la recherche en termes Africains : Doctrine(s), Objets, Épistémologie(s), Stratégie(s) et Attente(s) » qui constitue l'épine dorsale de toutes les activités de cette mandature a été diffusée le 28 janvier 2022.

En effet « Penser la production et la recherche scientifique en termes africains » se ramène à cette dialectique de l'auto-dépassement : rendre l'Afrique au monde et ramener le monde à l'Afrique dans un dialogue épistémologique à la fois critique et décomplexé. C'est à cette entreprise à la fois ardue et passionnante que le PTR-LSCC engage les enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants.

Cette initiative vise donc à élaborer des modèles théoriques en phase avec les réalités africaines. Il invite à réfléchir sur la problématique de la performance des Sciences Humaines et Sociales en Afrique en adoptant de préférence, une approche pluri/transdisciplinaire sur un axe défini par eux et dont les résultats tangibles pourront revêtir différents formats de la production scientifique et /ou artistique (séminaires, journées d'étude, ateliers, ouvrages collectifs, documentaires, bibliographie raisonnée...).

PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE (PTR - SANTÉ) DU CAMES

Le PTR-SANTÉ pilote actuellement deux projets de recherche.

1. *Projet « African Life Story Of COVID-19 (ALSO-COVID-19)*

Le Projet ALSO-COVID 19 est un Projet pluridisciplinaire et fédérateur — coordonné par Madame Fatou Bintou Sarr, Professeure titulaire à l'Université Iba Der THIAM de Thiès. Ledit projet, qui a remporté la 1ère édition du Prix Macky SALL pour la Recherche, vise à mieux comprendre la dynamique épidémiologique, clinique, socio-économique, démographique, génomique et immunitaire de la COVID-19 dans les pays de l'espace CAMES et en tirer des leçons pour accroître la résilience de l'Afrique face aux maladies émergentes.

Le projet est à 15 mois d'exécution, les premiers résultats sont disponibles. Le site internet du projet www.alsocovid19.org a été déployé et est en cours de finalisation.

2. Le Projet DFG - PTR-SANTÉ / CAMES : ECOVIR / Étude de l'écologie des infections à arbovirus et des moustiques vecteurs en Afrique Centrale et de l'Ouest.

Ce projet vise à évaluer les déterminants virologiques et entomologiques de la transmission des arbovirus pour comprendre la distribution différentielle des incidences afin d'améliorer les stratégies de prévention en Afrique.

À ce jour, les contrats de recherche (conventions) ont été signés et les approbations éthiques ont été obtenues. L'atelier de lancement du projet est prévu le 18 Juillet 2022. La réunion regroupera les chercheurs allemands et les chercheurs de l'espace CAMES.

PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE SOCIO-ÉCONOMIE ET MARCHÉ (PTR - SEM) DU CAMES

Le PTR-SEM, en partenariat avec le PTR-Gouvernance et développement, travaille à la mise en place d'une Chaire gouvernance et développement, à l'encadrement de thèses, ainsi qu'à l'élargissement de la Revue du CESAG aux PTR- SEM et Gouvernance et développement. Cela a pour but de faire de cette revue une référence afin de porter les résultats de la recherche. Le PTR s'active également pour l'organisation, en décembre 2022, d'une table ronde stratégique et d'une Conférence.

1. Vers la mise en place d'une thèse de doctorat Gouvernance et Développement

Le 30 mars 2022, le Secrétaire Général du CAMES, le Directeur général du CESAG et le Président de l'UMNG ont signé un accord-cadre de coopération interuniversitaire visant à mettre en œuvre la thèse de doctorat Gouvernance et Développement, et développer la coopération entre les trois parties, dans les domaines de l'enseignement et de la recherche.

Les rôles du PTR SEM, dans cette coopération, sont de : (i) contribuer à l'élaboration de l'offre de formation, (ii) superviser les enseignements et y apporter des intervenants, (iii) participer à l'encadrement des thèses, proposer des sujets en rapport avec la SEM et (iv) organiser les jurys de soutenances.

2. Conférence « Comportement du consommateur africain et crises »

La table ronde regroupera les points focaux et les partenaires du PTR-SEM et a pour objectif de définir les axes d'un agenda de recherche endogène. La conférence, dont le thème est : « Le comportement du consommateur africain et crises », permettra de situer les enjeux de la table ronde. Un appel à communication sera lancé en mai 2022.

PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT (PTR -GD) DU CAMES

Le Programme thématique de recherche Gouvernance et Développement du CAMES (PTR-GD) a piloté 3 projets de recherche et publié un ouvrage collectif dans les éditions l'Harmattan 2021.

1. Projet Renforcement de la résilience organisationnelle des entreprises ivoiriennes

Pilotée par une équipe de recherche pluridisciplinaire originaire des universités ivoirienne et égyptienne, le projet a contribué à (i) comprendre et renforcer les pratiques de résilience des entreprises ivoiriennes, (ii) identifier les besoins de formations des acteurs en matière de résilience et (iii) mettre à disposition un site internet de ressources et d'informations.

2. *Projet « Le retrait de LONUCL de la ville de Bouaké : Défis et perspectives d'une gouvernance territoriale après une décennie d'assistance »*

Ce projet est porté par une équipe de chercheurs de l'Université Alassane Ouattara (UAO) dirigée par le Professeur Henri Bah, coordonnateur du PTR-GD. Financé par le Fonds d'appui à la recherche et à l'innovation (FONARI), il avait pour objectif d'identifier les défis de gouvernance (économique, politique, administrative) auxquels la ville de Bouaké est confrontée après le départ de l'ONUCL. À ce jour, les défis de gouvernance sont identifiés. Les pistes de solutions ou recommandations pour les surmonter sont esquissées.

3. *Projet « Renforcement des capacités en écriture scientifique des doctorants et jeunes docteurs de 5 Universités (Gabon, Bénin, Côte d'Ivoire) »*

Le projet a été financé par le CODESRIA 2022 et permettra de former les doctorants et jeunes chercheurs à la recherche et à l'écriture scientifique. Au total 150 doctorants des Universités Alassane Ouattara, Peleforo Gon, Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire), Abomey Calavi (Benin) et de l'ENS (Gabon) seront formés à partir du mois d'août 2022.

4. *Un livre collectif sur le thème : « Théorie générale de la gouvernance politique »*

La rédaction de cet ouvrage collectif s'inscrit dans la dynamique de l'accompagnement des PTR dans la mise en place des GIS (Groupe d'intérêt scientifique), une des actions prônées par l'axe 5 du Plan stratégique de développement du CAMES (PSDC 2020-2022). L'ouvrage présente les résultats de recherches sur la gouvernance politique, selon ses scansions éthique et philosophique, économique et financière, et territoriale.

La contribution majeure de cet ouvrage est la modélisation de l'indice moral des dirigeants, couplée à la simulation numérique de trois indices de la bonne gouvernance, à savoir

l'indice de la moralité des gouvernants (IMG), l'indice de gouvernance nationale (IGN) et l'indice de gouvernance générale (IGG). La modélisation de cet indice est faite sur la base des valeurs traditionnelles africaines de la gouvernance politique. Il s'agit d'une actualisation des valeurs traditionnelles africaines qui permet le choix des gouvernants par la décision collective consensuelle : les règles de vote et les conditions de rationalité des décisions collectives y sont examinées selon la théorie classique du choix social.

PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE MINE, PÉTROLE EAU ET SOL (PTR -MPES) DU CAMES

Le Programme thématique de recherche Mine, Pétrole, Eau et Sol du CAMES (PTR-MPES) en collaboration avec L'UFR des Sciences de la Terre et des Ressources Minières de l'Université Félix Houphouët-Boigny a organisé, les 9 et 10 mars 2022 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, la 5e édition des Journées des sciences géologiques (JSG-2022), sous le thème « Contribution des Sciences Géologiques à l'Économie ».

Ces journées scientifiques visaient à mettre à la disposition des acteurs académiques et économiques, les acquis des sciences géologiques.

Au terme des travaux, cette importante manifestation scientifique a permis entre autres de (i) réaliser le bilan de la recherche et de la production dans les différentes structures, (ii) d'imprégner les acteurs du monde économique et politique des atouts des géosciences, (iii) de faire le point des filières de formations en sciences géologiques existantes ou à créer, (iv) de redynamiser la Société Géologique de Côte d'Ivoire.

FOCUS SUR LES PROGRAMMES THÉMATIQUES DE RECHERCHE DU CAMES

Les Programmes thématiques de recherche du CAMES (PTRC) ont été institués en 2013 par la 30^e session du Conseil des Ministres du CAMES, dans le but de mettre en place des réseaux de chercheurs multipays capables d'œuvrer ensemble pour résoudre des problèmes qui se posent à la société au plan national et international. Les PTRC permettent de valoriser l'expertise du CAMES en mettant en exergue sa responsabilité sociale, universitaire et scientifique. Le CAMES compte douze (12) Programmes Thématiques de Recherche, coordonnés par d'éminents enseignants-chercheurs et chercheurs et appuyés par des bureaux exécutifs ainsi que des points focaux nationaux.

PAR BRIAND IDOSSOU

PRÉSENTATION DES PTRC DU CAMES

1. *Programme thématique de recherche « Biodiversité » du CAMES*

Le PTRC Biodiversité a pour but de mutualiser et optimiser les activités de recherche relatives à la biodiversité dans l'espace CAMES. Il est structuré en quatre réseaux thématiques, à savoir : (i) Agriculture et gestion durable de la biodiversité ; (ii) Conservation, biens et services écosystémiques ; (iii) Biodiversité et fonctionnement des écosystèmes tropicaux ; (iv) Biodiversité informatique.

Le Coordonnateur de ce PTR est Monsieur EDIA Oi Edia, Professeur Titulaire en Hydrobiologie (Côte d'Ivoire).

2. *Programme thématique de recherche « Changement Climatique » du CAMES*

Le PTRC Changement Climatique compte 10 réseaux : (i) Réseau Changement Climatique Perceptions et Adaptations Agro-Sylvo Pastorale en milieu Rural ; (ii) Réseau Changement Climatique Risques, Catastrophes naturelles et Gestion des Déchets en milieu Urbain, Extrêmes, Hydrométéorologiques ; (iii) Réseau Changement Climatique et Ressources en Eau et Cycle de l'Eau Continental ; (iv) Réseau Changement Climatique et Environnements Côtiers et Marins ; (v) Réseau

Changement Climatique, Impacts Socio-Économiques, Formation et Renforcement des Capacités ; (vi) Réseau Changement Climatique et Modélisation Régionale du Climat, Statistique et Dynamique ; (vii) Réseau Changement Climatique, Aérosols et Pollution Atmosphérique ; (viii) Réseau Changement Climatique et Réseau d'Observation et Observatoire de Recherche ; (ix) Réseau Changement Climatique et Santé ; (x) Réseau Amélioration du financement destiné à la mise en œuvre des Traités liés au climat en Afrique.

La coordonnatrice de ce PTR est Madame Mamounata OUEDRAOGO épouse BELEM, Maître de Recherches en Botanique/Ethnobotanique (Burkina Faso).

3. *Programme thématique de recherche « Énergie » du CAMES*

Le PTRC Énergie est un creuset d'échange et de collaboration regroupant plusieurs enseignants-chercheurs et/ou chercheurs des Universités ou instituts de recherche rattachés ou affiliés au CAMES. Il vise à encourager et structurer la recherche dans le domaine de l'Énergie dans l'espace CAMES. Le PTR-Énergie dispose d'un guide de fonctionnement qui décline toute sa présentation. Les différents réseaux thématiques sont : (i) Efficacité Énergétique ; (ii) Énergie Solaire ; (iii) Énergie éolienne ; (iv) Énergie Hydroélectrique ; (v)

Biomasse ; (vi) Géothermique ; (vii) Énergie Nouvelle ; (viii) Cogénération/Trigénération ; (ix) Droit et Économie d'Énergie ; (x) Énergie Marémotrice.

Le Coordonnateur de ce PTR est Monsieur René TCHINDA, Professeur Titulaire en Thermodynamique et Énergétique (Cameroun).

4. Programme thématique de recherche « Gouvernance et Développement » du CAMES

Le PTRC Gouvernance et Développement est chargé d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du développement de nos États. Il est structuré en 5 pôles de recherche : (i) Gouvernance Politique ; (ii) Gouvernance Économique ; (iii) Gouvernance Territoriale ; (iv) Gouvernance Universitaire ; (v) Gouvernance hospitalière.

Le Coordonnateur de ce PTR est Monsieur Henri BAH, Professeur Titulaire de Philosophie (Côte d'Ivoire).

5. Programme thématique de recherche « Innovation Technologique et Transformation » du CAMES

Le PTRC Innovation technologique et Transformation (ITT) est un pôle de recherche à vocation internationale et interdisciplinaire qui a pour objectifs de : (i) Fédérer les chercheurs et d'appuyer les entreprises, en priorité les PME, dans la réalisation de leurs projets de recherches et d'innovation ; (ii) Permettre d'asseoir les perspectives d'une stratégie performante de communication et de partage d'expériences ; (iii) Mettre en place une politique de recherche partenariale entre acteurs du monde industriel avec des associations professionnelles et/ou culturelles.

Il faut noter une forte implication du PTR dans les études sur l'universalité de l'internet de l'UNESCO au Bénin, au Niger et en Côte

d'Ivoire en partenariat avec la Chaire UNESCO Université de Bordeaux Montaigne.

Le Coordonnateur de ce PTR est Monsieur Yao Jonas ANDJL YAPI, Professeur Titulaire en Chimie : Chimie des matériaux inorganiques (Côte d'Ivoire).

6. Programme thématique de recherche « Langues, Société, Culture et Civilisations (LSCC) » du CAMES

Le PTR LSCC vise à analyser et à produire des connaissances de qualité autour des langues, des sociétés, des cultures et des civilisations. A ce jour, il regroupe environ six-cents (600) membres sur deux plateformes WHATSAPP et TELEGRAM qui permettent de partager des informations, de la documentation et de mobiliser les membres autour des activités du PTR-LSCC. Un challenge dénommé challenge-logo a permis de doter le PTR d'un logo propre. La thématique générale du mandat 2021-2023 « La recherche en termes africains. Doctrine(s), objets, épistémologie(s), stratégie(s) et attente(s) » qui constitue l'épine dorsale de toutes les activités de cette mandature, a été diffusée.

Dans la foulée, les membres ont été invités à proposer des projets de recherche. La mobilisation des membres est maintenue par des conférences mensuelles qui favorisent des débats sur la thématique générale.

La Coordonnatrice de ce PTR est Madame Aimée-Danielle LEZOU KOFFI, Professeure Titulaire en Linguistique du discours (Côte d'Ivoire).

7. Programme thématique de recherche « Mines, Pétrole Eau et Sol » du CAMES

Les activités du PTRC Mines, Pétrole, Eau et Sol se déroulent au sein de 5 réseaux thématiques : (i) cartographie et synthèse géologique en Afrique ; (ii) Exploration et exploitation des ressources minières et pétrolières en Afrique ; (iii) Impacts des industries extractives et pétrolières sur

l'environnement et qualité de vie en Afrique ; (iv) Gestion durable des ressources en eaux en Afrique ; (v) Gestion durable des sols en Afrique.

Dans les douze (12) pays où il est encré avec l'identification de points focaux, le PTRC a contribué à réaliser plusieurs activités scientifiques, notamment la collaboration entre acteurs de la recherche ayant des intérêts liés aux axes de recherche : recherche en réseau, en multidisciplinarité, renforcement des capacités de recherche des principaux acteurs du réseau.

La Coordonnatrice de ce PTR est Madame Aoua Sougo COULIBALY, Professeure Titulaire en Géologie (Côte d'Ivoire).

8. Programme thématique de recherche « Pharmacopée et Médecine Traditionnelle Africaines » du CAMES

Le PTRC-PMTA est le premier des douze (12) programmes thématiques du CAMES. Exécuté depuis 1974 par des réseaux d'enseignants-chercheurs et de chercheurs des universités et institutions de recherche de l'espace CAMES. Il valorise la pharmacopée et la médecine traditionnelle africaine.

Il a un bureau et dix-sept (17) points focaux, quatorze (14) points focaux adjoints et de communication. Ce programme valorise les ressources de la pharmacopée et la médecine traditionnelle. Le PTRC-PMTA comprend une revue scientifique RAMReS-série PMTA et un Conseil d'honneur d'enseignants de rang A, anciens membres du PTRC.

La coordonnatrice de ce PTR est Madame Rokia SANOGO, Professeure Titulaire en Pharmacognosie (Mali).

9. Programme thématique de recherche « Santé » du CAMES

Le PTRC Santé est un cadre de collaboration et de mutualisation des ressources multiformes. Il regroupe les Enseignants –

Chercheurs, Chercheurs et Jeunes Chercheurs (Doctorants et Mastorants) des IESR (Instituts d'Enseignement Supérieur et de Recherche) de l'espace CAMES, qui travaillent dans le domaine de la santé et aussi sous l'approche « One Health ».

Ce PTR vise à offrir à ses membres les conditions idoines pour améliorer leurs performances, leur visibilité et de relever en synergie les défis qui émergent dans le domaine de la santé dans les différents pays de l'espace CAMES. Ce PTR est constitué de huit (08) réseaux thématiques : (i) Système de santé, hygiène et qualité des soins ; (ii) Maladies infectieuses à transmission vectorielle ; (iii) Environnement, biodiversité et santé ; (iv) Nutrition et maladies métaboliques, activités physiques et sportives ; (v) Résistance aux antimicrobiens ; (vi) Santé mère-enfant ; (vii) Zoonoses ; (viii) Urbanisation et santé.

Sous le leadership du Secrétariat du CAMES, le PTR Santé, en interaction étroite avec la DFG Fondation, travaille pour la mise en place d'une collaboration entre les chercheurs allemands et ceux de l'espace CAMES. Actuellement ce PTR conduit deux projets majeurs : (1) projet ALSO-COVID-19 (Fonds Macky SALL pour), et (2) ECOVIR (fonds DFG). Du point de vue stratégique, le PTR a mis en place le Réseau des Jeunes Chercheurs du PTR santé (RJC/PTR-SANTE) pour permettre aux jeunes chercheurs de développer des aptitudes à travailler ensemble.

Le Coordonnateur de ce PTR est Monsieur Jacques-François MAVOUNGOU, Directeur de Recherche en Entomologie médicale - Écologie - Parasitologie - Microbiologie (Gabon).

10. Programme thématique de recherche « Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle » du CAMES

Le PTRC Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) a pour objectifs de promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique dans une approche multisectorielle. Ses activités s'inscrivent dans son plan d'actions en 6 axes

que sont : (i) Amélioration de la gouvernance ; (ii) Promotion de la recherche, des innovations en SAN ; (iii) Renforcement de la démarche qualité ; (iv) Développement de mécanismes des financements ; (v) Développement de partenariats et projets innovants ; (vi) Renforcement de la communication, du leadership et l'approche genre.

Les activités du PTR SAN sont déployées dans les pays membres du CAMES par des points focaux et transversalement à travers quatre (04) réseaux thématiques collaboratifs bénéficiant de l'expérience d'un collège de conseillers. Ce maillage permet une bonne gestion par le Bureau de coordination.

Les perspectives du PTR SAN concernent surtout la mobilisation des financements et la formalisation de partenariats avec les institutions en lien avec la nutrition pour booster ses activités.

La coordonnatrice de ce PTR est Madame Rebecca Rachel ASSA Épouse YAO, Professeure Titulaire en Biochimie - Sciences des aliments (Côte d'Ivoire).

11. Programme thématique de recherche « Socio-économie et Marché » du CAMES

Le PTRC Socio-économie de Marché, est un cadre de réseautage pour une recherche endogène africaine sur les interactions entre Société et Économie avec le marché comme institution modératrice et/ou médiatrice. Le PTR est doté d'un secrétariat au sein du Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion, depuis janvier 2022, afin de lui permettre d'amorcer un véritable développement au regard de la faiblesse actuelle du réseau.

L'année 2022 est celle de la structuration et d'ouverture vers d'autres PTR de nature pluridisciplinaire. Déjà, un rapprochement est effectué avec le PTR gouvernance et développement pour des actions conjointes de recherche et de formation.

Le coordonnateur de ce PTR est Monsieur Balibié Serge Auguste BAYALA, Professeur Titulaire en Sciences de gestion (Sénégal).

12. Programme thématique de recherche « Technologies de l'Information et de la Communication » du CAMES

Le PTRC TIC s'est fixé les objectifs suivants : (i) Acquérir et générer des connaissances sur le numérique et les intégrer au développement, en vue de proposer des outils et méthodes adaptés à la transformation digitale de la société africaine ; (ii) Mettre à la disposition des populations africaines des innovations issues des résultats des recherches afin de résoudre le crucial problème lié au développement durable ; (iii) Contribuer au développement de la connaissance scientifique sur le numérique ; (iv) Créer progressivement les conditions de l'émergence et de l'implantation de la future industrie numérique africaine.

Ce PTRC se propose de soutenir la réflexion et l'action initiées par le CAMES à travers des angles d'approche de cinq (05) domaines : (i) Sciences décisionnelles, base de données et bio-informations ; (ii) Réseaux et sécurité informatique ; (iii) Traitement d'images et signaux ; (iv) TICE, Accès à l'Information ; (v) Modélisation et économie des systèmes numériques.

Le Coordonnateur de ce PTR est Monsieur Claude LISHOU, Professeur Titulaire en Informatique industrielle (Sénégal).

COMMENT DEVENIR MEMBRE D'UN PTRC ?

Afin de permettre à ses différents Programmes Thématiques de Recherche de mieux fonctionner en réseaux, le CAMES leur a réservé des espaces personnalisés sur une plateforme numérique dénommée « Alumni CAMES ». Chaque PTRC a donc la possibilité de promouvoir son réseau et de présenter aux internautes les informations suivantes liées au PTRC : (i) Présentation détaillée ; (ii) Actualités ; (iii) Evènements ; (iv) Liste des membres.

Tout enseignant-chercheur ou chercheur promu par le CAMES peut soumettre sa demande d'adhésion à un Programme thématique de recherche du CAMES. Pour ce faire, il doit d'abord se connecter à son profil Alumni-CAMES, puis se rendre sur la page du PTRC concerné :

1. **Biodiversité** : <https://alumni.lecames.org/groupe/biodiversite-b-23>
2. **Changement Climatique** : <https://alumni.lecames.org/groupe/changement-climatique-cc-22>
3. **Énergie** : <https://alumni.lecames.org/groupe/Énergie-e-25>
4. **Gouvernance et Développement** : <https://alumni.lecames.org/groupe/gouvernance-et-developpement-gd-28>
5. **Innovation technologique et Transformation** : <https://alumni.lecames.org/groupe/innovation-technologique-et-transformation-itt-29>
6. **Langues, Société, Culture et Civilisations** : <https://alumni.lecames.org/groupe/langues-societe-culture-et-civilisations-lscc-32>
7. **Mines, Pétrole, Eau et Sol** : <https://alumni.lecames.org/groupe/mines-petrole-eau-et-sol-ptr-mpes-24>
8. **Pharmacopée et Médecine, Traditionnelles Africaines** : <https://alumni.lecames.org/groupe/pharmacopee-et-medecine-traditionnelles-africaines-pmta-30>
9. **Santé** : <https://alumni.lecames.org/groupe/sante-s-27>
10. **Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle** : <https://alumni.lecames.org/groupe/securite-alimentaire-et-nutritionnelle-san-26>
11. **Socio-économie et Marché** : <https://alumni.lecames.org/groupe/socio-economie-et-marche-sem-31>
12. **Technologies de l'Information et de la Communication** : <https://alumni.lecames.org/groupe/technologies-de-l-information-et-de-la-communication-tic-33>

Après le choix du PTRC, le concerné doit cliquer sur le bouton « S'INSCRIRE » pour effectuer sa demande d'adhésion au PTRC. La demande d'adhésion doit ensuite être validée par le coordonnateur du PTRC avant que le concerné ne devienne officiellement membre dudit PTRC. En tant que membre du PTRC, il pourra alors :

- Accéder aux ressources documentaires réservées aux membres ;
- Échanger avec ses pairs dans le forum de discussion réservé aux membres ;
- Être contacté par les autres membres pour des opportunités et des partenariats.

LES JSDC, LA TRIBUNE D'ÉCHANGES DES PTRC

Les PTRC disposent d'une tribune d'échanges que représentent les « Journées scientifiques du CAMES (JSDC) ». L'objectif des JSDC est de réunir les chercheurs de l'espace CAMES et d'ailleurs pour réfléchir collectivement sur les voies et moyens de mutualisation de leurs activités de recherche et de renforcement de leurs capacités, à travers le développement des synergies, des partages d'expériences et des résultats de la recherche des PTRC.

Les échanges se tiennent principalement en plénière, lors d'une session des JSDC, par des communications orales au sein des PTRC et par des visites de stands, de posters et de présentation de produits.

Rendez-vous pluridisciplinaire bisannuel, les JSDC rassemblent des universitaires confirmés, des jeunes chercheurs, des étudiants doctorants, des experts, des opérateurs économiques, des décideurs politiques, des bailleurs de fonds, des collectivités centralisées et territoriales et d'autres acteurs de la société civile.

La 5ème édition des Journées Scientifiques du CAMES (JSDC-5) s'est tenue au CESAG, à Dakar, au Sénégal du 06 au 09 décembre 2021 et s'est déroulée de façon bimodale (à la fois en présentiel et en distanciel). Sur 1253 propositions de communications soumises, 1125 ont été acceptées par les comités scientifiques des PTRC et 918 ont été effectivement présentées durant la session. En plus des communicants, plus de 53 personnes ont pu participer aux travaux des PTRC, en tant que « participants simples ». C'était une occasion pour eux de découvrir le déroulement des JSDC, de renforcer leurs capacités, de nouer des contacts et de se préparer pour être communicant lors des prochaines éditions.

Les prochaines Journées scientifiques auront lieu en 2023 et les inscriptions se feront sur la plateforme des JSDC dont le lien est le suivant <https://jsdc.cames.online/>.

FONCTIONNEMENT DES SÉRIES DE LA REVUE RAMRES

Afin de rendre la production scientifique africaine visible et accessible, à l'échelle régionale et internationale, la Conférence des Recteurs des Universités Francophone d'Afrique et de l'Océan Indien (CRUFAOCI) avec le soutien du GAMES, s'est dotée d'une revue en ligne dont l'objectif est de valoriser et de diffuser la production scientifique africaine.

PAR ORPHÉ BOUROBOU

La revue Africaine et Malgache de Recherche Scientifique (RAMRES) est subdivisée en 9 séries qui publient des contributions originales (en français et en anglais), avec une périodicité de deux numéros par an en moyenne.

1. Série « Sciences de la vie, de la terre et agronomie »
2. Série « Sciences économiques et de gestion »
3. Série « Sciences des structures et de la matière »
4. Série « Sciences de la santé »
5. Série « Sciences appliquées et de l'ingénieur »
6. Série « Littérature, langues et linguistique »
7. Série « Sciences humaines »
8. Série « Sciences juridiques et politiques »
9. Série « Pharmacopée et médecine traditionnelles africaines »

La soumission d'un manuscrit à la Revue RAMReS sous-entend que les travaux qui y sont présentés, n'aient jamais été publiés auparavant, ne soient pas soumis concomitamment pour publication dans un autre journal et qu'une fois acceptés, ils ne font plus l'objet d'une publication ailleurs, quelle que soit la langue, sans le consentement de la CRUFAOCI.

Les manuscrits, dactylographiés en interligne double en recto, sont soumis aux rédacteurs en chef des séries, après soumission en ligne sur la plateforme de la revue.

Toutes les séries publient en moyenne deux numéros par an. Les contributions publiées par la Revue RAMRes représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité scientifique ou de la CRUFAOCI. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

SÉRIES**RÉDACTRICE EN CHEF****SCIENCES DE LA VIE, DE LA TERRE ET AGRONOMIE**

La Série Sciences de la vie, de la terre et agronomie (ScVT&A) est l'une des neuf (9) séries de la Revue RAMReS. Elle sort un volume de deux (2) numéros par an depuis 2013. Elle publie des articles de biologie, écologie et physiologie (animales et végétales), d'environnement, de géoscience, de production animale et végétale, etc.

Pr Isabelle A. GLITHO, Professeur Titulaire de Biologie Animale, Doyenne honoraire de la Faculté des Sciences (Université de Lomé, Togo)

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

La Série « Economie-Gestion » de la Revue du RAMReS est une revue en ligne qui fonctionne grâce au soutien de la Conférence des Recteurs des Universités Francophone d'Afrique et de l'Océan Indien (CRUFAOCI) ainsi qu'à l'appui bénévole des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'espace CAMES et d'autres espaces scientifiques, membres des comités éditorial et scientifique.

Pr NDOUME Hervé, Professeur Titulaire en science de gestion, Enseignant-chercheur à l'Université Omar Bongo à Libreville (GABON)

SCIENCES DES STRUCTURES ET DE LA MATIÈRE

La Série « Sciences des structures et de la matière » est une revue scientifique pluridisciplinaire couvrant divers domaines : Chimie, Physique, Biochimie, Biophysique, Mathématiques, Informatique, Sciences des matériaux, Sciences de l'environnement.

Pr David BOA, Professeur Titulaire en Thermodynamique/Thermique, Enseignant-chercheur à l'Université Nangui Abrogoua (Côte d'Ivoire)

SCIENCES DE LA SANTÉ

La Série « Sciences de la santé » de la Revue RAMReS (CRUFAOCI) publie chaque année, deux numéros (possibilité d'un numéro supplémentaire). C'est une revue régionale généraliste qui publie des articles consacrés à des mémoires originaux, des faits cliniques, des mises au point, des revues générales ou des opinions, relevant exclusivement des sciences médicales, pharmaceutiques, odontologiques, ainsi que de la médecine vétérinaire et des productions animales.

Pr Arouna OUEDRAOGO, Professeur Titulaire de Psychiatrie d'Adultes (CAMES 2006), Chef de Service de Psychiatrie et de Directeur des services médicaux et techniques au sein du CHU Yalgado Ouédraogo de Ouagadougou (Burkina Faso).

SCIENCES APPLIQUÉES ET DE L'INGÉNIEUR

La gestion de la série « Sciences Appliquées et de l'Ingénieur » de la revue RAMReS est assurée par différents comités. Un comité de rédaction qui assure la coordination de la série sur le plan scientifique et administratif. Il est responsable de la sélection des articles à publier.

Salam SAWADOGO, Rédacteur en chef, Coordonnateur de la filière Génie Aéronautique à l'École Polytechnique de Thiès (Sénégal)

SÉRIES	RÉDACTRICE EN CHEF
<p>LITTÉRATURE, LANGUES ET LINGUISTIQUE La Série « Littérature, langues et linguistique » de la Revue africaine et malgache de recherche scientifique (RAMReS) est gérée par le Professeur Augustin AINAMON. La Revue publie des contributions originales (en français et en anglais) dans tous les domaines de la science et de la technologie et est subdivisée en 9 séries. Toutes les séries publient en moyenne deux numéros par an.</p>	<p>Pr Augustin AINAMON, Professeur Titulaire en anglais (CAMES 2006), Professeur de langue anglaise, de littérature africaine et d'Études américaines à l'Université d'Abomey-Calavi et à l'École Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement »</p>
<p>SCIENCES HUMAINES RAMReS série « Sciences humaines » est une revue scientifique à comité de lecture qui paraît deux fois par an et publie des articles originaux en français et en anglais, relevant des sciences humaines au sens large.</p>	<p>Pr Mounkaïla Abdo Laouali SERKI, Professeur titulaire de philosophie, spécialité : Esthétique, philosophie de l'art et de la culture (CAMES 2018), Enseignant-chercheur à l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger).</p>
<p>SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES La Revue Africaine et Malgache de Recherche Scientifique, Série « Sciences juridiques et politiques » (RAMReS/S.J.P.) publie les travaux des Enseignants-chercheurs et Chercheurs sur les problématiques liées au droit public, au droit privé et à la science politique.</p>	<p>Dr (MCA) Yaya BODIAN, Maître de Conférences agrégé en Droit privé (CAMES 2013), Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences juridiques et politiques de l'Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)</p>
<p>PHARMACOPÉE ET MÉDECINE TRADITIONNELLES AFRICAINES La Série « Pharmacopée et médecine traditionnelles africaines (PMTA) » est une revue biannuelle qui publie des travaux en Anglais et en Français en rapport avec les pharmacopées et médecines traditionnelles locales. Les domaines concernés sont l'Ethnobotanique, l'Ethnopharmacologie, la Pharmacognosie, la Toxicologie, la Phytochimie, la galénique, la nutrition, l'aromathérapie et la phytothérapie. Cette revue est animée par un comité de rédaction et un comité scientifique.</p>	<p>Dr (MC) Kouassi Elisée KPOROU, Maître de Conférences en Pharmacologie-Biochimie (CAMES 2019), Enseignant-Chercheur à l'Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire).</p>

PAIEMENT DES FRAIS D'ÉVALUATION ET DE PUBLICATION DES ARTICLES

Conformément à la note d'information N° 0011.2018/CAMES/SG/KP du 28/02/2018, adressée aux Rédacteurs en chef des Séries de la Revue RAMReS, les auteurs devront s'acquitter des frais d'évaluation de leur article qui s'élèvent à 100.000 F CFA : 25 000 F CFA au moment de la soumission en ligne et 75 000F CFA à l'acceptation de l'article pour publication.

LES REVUES PRÉDATRICES : COMMENT LES RECONNAÎTRE ET LES ÉVITER ?

Les revues scientifiques dites prédatrices ont connu une émergence à partir de la fin des années 2000. De nos jours, il n'y a pas que les revues prédatrices ou éditeurs prédateurs, il y a également les conférences prédatrices. L'accroissement de ce phénomène résulte du développement des technologies de la communication, notamment l'Internet. Parallèlement, il y a de plus en plus, une mobilisation de la communauté de chercheurs pour dénoncer le phénomène des revues prédatrices du fait que les articles qui sont publiés dans ces revues peuvent présenter des informations fausses.

PAR PROFESSEUR ANTOINE BERE

Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso, Membre du Comité technique de vérification des revues (CTVR) du CAMES

Existe-t-il une définition consensuelle de « revues et éditeurs prédateurs » ?

La définition de revues prédatrices et éditeurs prédateurs n'a pas toujours fait consensus selon la littérature sur le sujet. En 2019, un groupe d'experts composé notamment de chercheurs, d'éditeurs, de bibliothécaires et d'autres acteurs concernés par le phénomène, a travaillé sur une définition consensuelle des revues et éditeurs prédateurs et a abouti à ceci (1-2) : « les revues et les éditeurs prédateurs sont des entités qui privilégient l'intérêt personnel au détriment de l'érudition et se caractérisent par des informations fausses ou trompeuses, un écart par rapport aux bonnes pratiques rédactionnelles et de publication, un manque de transparence et/ou le recours à des pratiques de sollicitations agressives et sans discernement. »

Une autre définition, plus pragmatique, dit que (3) : « les revues prédatrices sont des revues frauduleuses qui envoient des courriels de masse offrant de publier vos articles en libre accès moyennant un certain montant d'argent, et dont les services d'édition ou de révision par les pairs sont minimaux, voire inexistantes ».

Il conviendrait cependant de relever que toutes les revues en accès libre (open access) ne sont pas forcément des revues prédatrices. En effet, le modèle de la publication en accès libre (open access) appliquant les normes en matière d'édition scientifique, notamment une évaluation rigoureuse par les pairs, émane d'une volonté de la communauté scientifique de diffuser librement les résultats de la science. Dans ce modèle, les institutions de rattachement des auteurs payent les frais de publication des articles qu'ils soumettent, en contrepartie d'un accès libre pour les lecteurs.

Les domaines scientifiques sont-ils concernés de la même manière par ce phénomène ?

Les revues prédatrices étaient estimées à 1 800 revues (soit 53 000 articles) et 8 000 revues (soit 420 000 articles) respectivement en 2010 et en 2015 (1-2). En 2020, il existerait plus de 10 000 revues prédatrices, publiées par près d'un millier d'éditeurs (4).

Selon un article publié le 6 octobre 2020 par l'Association française pour l'information scientifique (4), on peut lire : « les plus de 10 000 revues prédatrices recensées en 2020 couvrent tous les domaines de la science. Toutefois, le segment "Science, technologie et médecine" qui semble concerné, et relativement peu celui des "Sciences humaines et sociales" ».

Face à cet état de fait, on est en droit de se demander pourquoi les chercheurs publient-ils dans les revues prédatrices ?

Il n'est plus un secret pour les chercheurs que certains d'entre eux rencontrent des difficultés à publier dans des revues prestigieuses soit que ces chercheurs ou leurs équipes sont peu connus de la communauté scientifique. Ainsi, ils se rabattent alors dans des revues moins prestigieuses et parfois des revues prédatrices. Le coût exorbitant de la publication dans les revues prestigieuses ou les exigences linguistiques ou tout simplement l'ignorance peut être une des causes. Combien de chercheurs publient ou ont publié dans des revues prédatrices par ignorance ? Une étude sur la question adressée aux chercheurs de l'espace CAMES permettrait de conduire des actions pour circonscrire le mal.

Comment reconnaître les revues, éditeurs et conférences prédateurs ?

Il ressort de la littérature sur le sujet que les revues, éditeurs et conférences prédateurs se caractérisent par :

- la sollicitation directe d'articles ou de participation à une conférence par courriel ;
- la publication rapide après soumission du manuscrit : absence d'évaluation ou d'évaluation rigoureuse par les pairs ;
- le manque de rigueur dans le traitement des manuscrits : absence de « Template » pour fixer la mise en forme et la mise page ;
- la similarité avec les titres des revues scientifiques historiquement diffusées sous la forme de numéros imprimés. Attention aux revues dont les titres commencent par « international », « American », « British », « Canadian », etc.
- la provenance des pays du Sud-est asiatique (Inde, Sri Lanka, Chine, Pakistan, Iran). En Afrique, l'Égypte, le Nigeria et le Kenya sont les pays cités dans la littérature ;
- la surcharge des sites Internet des revues.

En 2019, un groupe de travail sur les éditeurs prédateurs du réseau de l'Université du Québec a élaboré une grille d'évaluation avec pour objectif de fournir des indicateurs permettant d'évaluer les risques qu'une revue ou qu'un éditeur soit prédateur. Cette grille est accessible sur le site Internet <http://ptc.quebec.ca/pdci/editeurs-predateurs>. Les consignes ci-après, facilement vérifiables par Internet, sont un extrait des indicateurs laissant présager des revues ou éditeurs prédateurs.

1. Dans Google, taper le titre de la revue ou le nom de l'éditeur suivi de « predatory » et rechercher s'il y a une ou des alertes pour cette revue ou cet éditeur.
2. Dans Google, taper le titre ou le sigle d'une revue et rechercher s'il y a plusieurs revues portant le même titre ou un titre similaire. Par exemple, IJSR.

3. L'adresse courriel de contact n'est pas professionnelle (du type (@gmail.com, @com, etc.).
4. L'ISSN et le nom associés à une revue dans <https://portal.issn.org/> ne correspondent pas aux informations sur le site Internet de la revue.
5. Le site Web de la revue a une apparence « amateur » et des éléments ne sont pas fonctionnels (liens brisés, navigation compliquée, etc.)

Où peut-on trouver des listes de revues ou éditeurs prédateurs ?

Des listes de revues ou éditeurs prédateurs sont de plus en plus rencontrées sur les sites Internet. Certaines d'entre elles ont été élaborées sur la base de critères proches des « standards » de qualité dans l'édition scientifique. Parmi ces dernières listes, on en trouve de payantes pour y accéder.

Des listes de revues à accès ouvert (open access) et d'éditeurs potentiels, possibles ou probables prédateurs sont consultables aux sites Internet ci-après :

- <https://web.archive.org/web/20170103170852/https://scholarlyoa.com/individual-journals/>.
- <https://scholarlyoa.com/publishers/>
- https://www.researchgate.net/publication/339722701_List_of_possibly_Predatory_Publishers/
- https://www.researchgate.net/publication/346060157_List_of_predatory_publishers_vanity_publishers_and_predatory_journals/

Pour accéder aux listes en format PDF, taper sur internet « list of predatory journals pdf » ou « list of predatory publishers pdf ».

Pour terminer

Par Arrêté N° 00040/2020/CAMES/SG/SS du 20 septembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement du Comité technique de vérification des revues du CAMES (CTVR-CAMES), le CAMES a institué un Comité technique de vérification des revues (CTVR), chargé entre autres de l'appui-conseil aux évaluateurs externes, aux Présidents des jurys des Comités techniques spécialisés (CTS) pour déterminer le statut des revues et ouvrages de publication utilisés par les candidats dans leur dossier de demande d'inscription sur les listes d'aptitude aux fonctions des différents grades de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Après quatre (4) ans de fonctionnement, comme membre de ce comité et au regard de ce qui précède, nous pouvons affirmer que la grande majorité des articles à comité de lecture sont des publications de revues ou d'éditeurs répertoriés dans les listes de revues ou éditeurs prédateurs, notamment « Scientific Research Publishing », « Science Publishing Group », « International Journal of Science and Research (IJSR) », « British journal », « IntechOpen » pour ne citer que ces cinq (5) éditeurs sur les mille (1000) recensés.

Ce qui nous amène à dire qu'une majorité des chercheurs de l'espace CAMES n'est pas bien au courant du phénomène de revues, éditeurs ou conférences prédatrices et qu'il conviendrait de communiquer sur le phénomène.

Références bibliographiques

- (1) Chérifa Boukacem-Zeghmouri, Sarah Rakotoary, Pascal Bador, (2020). La prédation dans le champ de la publication scientifique : un objet de recherche révélateur des mutations de la communication scientifique ouverte. Accessible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02941731/document>
- (2) A de la Blanchardière, F Barde, N Peiffer-Smadja, H Maisonneuve (2020). Revues prédatrices : simples miroirs aux alouettes ou menaces graves pour la recherche ? 1 Comprendre et reconnaître les revues prédatrices. Accessible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02972974v2/document>
- (3) Savoirs UdeS (Université de Sherbrooke) : accessible à l'adresse : <https://libguides.biblio.usherbrooke.ca/savoirs/revuespredatrices>
- (4) Association Française pour l'Information Scientifique (2020). Les revues prédatrices. Accessible à l'adresse : <https://www.afis.org/Les-revues-predatrices>

LA DFG ET LE CAMES SIGNENT UN PROTOCOLE D'ACCORD

La Fondation allemande pour la recherche (DFG) et le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) ont signé un protocole d'accord.

PAR ASSALIH JAGHFAR

Ce protocole d'accord pose la base d'une coopération renforcée entre les deux organisations et devrait ainsi faciliter à l'avenir les coopérations de recherche entre l'Allemagne et les dix-neuf (19) États membres du CAMES.

Le lien qui existe avec le CAMES depuis 2017, a ainsi acquis un caractère plus engagé. Dès 2019, des chercheurs allemands ont pu participer pour la première fois, sur invitation de la DFG, à la rencontre scientifique biennale du CAMES, les Journées scientifiques (JSDC). Depuis lors, un accent commun est mis sur le domaine de la recherche santé. Il en a résulté le souhait des deux parties d'organiser conjointement le symposium correspondant lors de la 5e édition des Journées scientifiques du CAMES.

Pour cette rencontre, plus de vingt (20) experts de la santé ont été recrutés du côté allemand. Ils se sont réunis en septembre 2021 à l'occasion d'une première réunion virtuelle avec de nombreux collègues africains, afin d'échanger sur leurs profils et axes de recherche respectifs. En raison de la situation pandémique, seuls quatre chercheurs d'Allemagne et environ deux cents (200) des États membres du CAMES ont pu participer en présentiel, à Dakar au Sénégal, à la réunion hybride qui s'est tenue en début décembre 2021. Les autres chercheurs ont participé virtuellement aux sessions plénières et aux panels de la conférence.



Les activités conjointes menées jusqu'à présent ont convaincu les participants du potentiel prometteur de la coopération, ont permis le développement de premières idées de recherche communes et ont suscité l'intérêt pour un échange scientifique renforcé. Il s'agit maintenant d'exécuter ce protocole d'accord de manière pertinente avant la prochaine conférence de 2023 et de trouver des formats appropriés pour stimuler des coopérations de recherche malgré d'éventuelles restrictions de voyage persistantes.

Dans cette dynamique, le CAMES et le DAAD ont organisé, le jeudi 10 mars 2022, une rencontre virtuelle autour du thème « CAMES-DAAD : échanger pour une coopération durable au service de la gestion de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ». La signature de ce nouvel accord avec l'une des plus importantes agences allemandes de coopération universitaire va certainement contribuer à l'édification d'un système d'enseignement supérieur et de recherche de qualité au profit des pays et des institutions de l'espace CAMES.

PAQERS : LE COMITÉ DE PILOTAGE VALIDE LES RÉSULTATS DE PHASE III

Le 11 janvier 2022, les membres du comité de pilotage du projet d'appui à l'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche (PAQERS), conformément aux dispositions de la convention de financement signée le 12 janvier 2021, se sont réunis, pour la deuxième fois, au siège du CAMES à Ouagadougou, au Burkina. La rencontre avait pour objectif de valider les résultats de la phase III de l'opérationnalisation du projet et de proposer des perspectives. Au terme des délibérations, le comité a marqué son satisfecit par rapport aux résultats obtenus et a suggéré des pistes pour renforcer l'impact du projet.

PAR ZAKARI LIRÉ

Le Comité de pilotage, présidé par M. Amadou TCHAMBOU, Directeur de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de la formation professionnelle, représentant l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), comprenait les professeurs Abou NAPON, Secrétaire Général par intérim du CAMES, Balibié Serge BAYALA, Directeur Général du Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG), représentant le Comité consultatif général (CCG) et Madame Ouidad TEBBAA, Directrice régionale de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) pour l'Afrique de l'Ouest.

Le projet d'appui à l'assurance qualité, faut-il le rappeler, est né de la volonté commune de l'Union économique et monétaire ouest-africaine et du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur, d'accompagner la réforme Licence-master-doctorat (LMD) dans l'espace communautaire, par le renforcement des dispositifs nationaux d'assurance qualité. Les deux phases de sa mise en œuvre ont permis notamment de mettre à la disposition des pays et des institutions d'enseignement supérieur et de recherche, un état des lieux de l'assurance qualité et plusieurs référentiels d'évaluation de la qualité de la formation. Au-delà, le projet a servi de cadre pour l'information, la sensibilisation et le plaidoyer auprès des acteurs et des décideurs académiques et politiques en vue de l'instauration de la culture qualité.

La réalisation de la phase 3 a abouti, en particulier, à la création d'une communauté virtuelle de pratique en assurance qualité pour assurer un meilleur partage de bonnes pratiques et un réseautage efficace des acteurs et des décideurs. Elle a également permis d'actualiser la cartographie des initiatives nationales dans les huit (8) pays de l'UEMOA, comme principal levier de déploiement de stratégies régionales.

À l'issue de la présentation du bilan technique et financier, les membres du comité de pilotage ont félicité le CAMES pour l'exécution réussie du projet et la pertinence des résultats obtenus, malgré un contexte sanitaire difficile consécutif à la COVID 19. En ce qui concerne les perspectives, le comité a insisté sur la nécessité de renforcer les synergies partenariales avec le CAMES — organisation régionale faitière en matière d'assurance qualité et d'accréditation ; de se servir des acquis du projet comme un outil de plaidoyer auprès des décideurs ; de rendre opérationnelle, dans les meilleurs délais, la communauté virtuelle de pratique. Ils se sont finalement accordés sur la pertinence d'une large concertation des acteurs afin de faire valider le projet de directive régionale du CAMES sur l'assurance qualité et l'accréditation. L'UEMOA et l'AUF se sont engagées à soutenir cette démarche et donc à renforcer leur coopération avec le CAMES, toute chose qui contribue à un meilleur ancrage de la culture qualité dans les pays et les institutions d'enseignement supérieur de l'espace communautaire.

LE GAMES PARTICIPE À L'ATELIER PRÉPARATOIRE SUR LA DISSÉMINATION DES ASG-QA

Le Directeur des Programmes du GAMES en charge de l'assurance qualité, Dr (MC) Saturnin ENZONGA YOCA, a participé du 24 au 26 janvier 2022 à Nairobi, au Kenya, aux travaux du groupe technique de travail sur la mise en œuvre du projet de dissémination des « Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur africain (ASG-QA) ».

PAR SATURNIN ENZONGA YOCA



Il est bien connu que des systèmes d'enseignement supérieur de qualité harmonisés sont nécessaires pour que l'Afrique réalise sa vision formulée dans l'agenda 2063 de l'Union africaine (UA) « L'Afrique que nous voulons », se déclinant en « Un continent intégré, prospère et pacifique ». Sachant donc le rôle crucial de l'enseignement supérieur dans la concrétisation de cette vision de l'UA, les chefs des États et gouvernements africains ont pris la décision de mettre en place des mécanismes d'harmonisation et des processus d'assurance qualité, afin de garantir un enseignement supérieur comparable en Afrique et établir un cadre panafricain d'assurance qualité et d'accréditation (en abrégé PAQAF, en anglais).

L'initiative « *Harmonisation de l'enseignement supérieur africain, de l'assurance qualité et de l'accréditation (HAQAA)* » a été mise en place, pour soutenir le développement d'un système harmonisé d'assurance de la qualité et d'accréditation au niveau institutionnel, national, régional et panafricain. Elle est financée par la Commission de l'Union européenne, dans le cadre du partenariat stratégique Afrique-Union européenne. Sa première phase (HAQAA1) a été réalisée entre 2016 à 2018, avec comme résultat phare l'élaboration des « Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur africain (ASG-QA) », qui constituent un important instrument du PAQAF. La phase 2 de ladite initiative (HAQAA2, 2019-2022) vise à tirer parti des résultats de

HAQAA1, à les améliorer et à les promouvoir. Il est à noter que l'initiative HAQAA2 est mise en œuvre par OBREAL-Global Observatory (chef de file du consortium), l'Association des universités africaines (AAU), l'Association européenne pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (ENQA) et l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD). Le CAMES, en sa qualité de membre du Comité consultatif de HAQAA, contribue à la réalisation des activités de cette initiative.

Le consortium composé du « Réseau africain francophone des agences nationales d'assurance qualité (RAFANAQ) », du « Réseau d'assurance qualité de l'Afrique de l'Est (EAQAN) » et du « Conseil national d'assurance qualité du Mozambique (CNAQ) » a organisé, dans le cadre des activités de l'initiative HAQAA2, un atelier préparatoire sur la dissémination des ASG-QA, à Nairobi (Kenya), du 24 au 26 janvier 2022. Pour rappel, les ASG-QA visent principalement à aider les établissements d'enseignement supérieur (EES) et les agences d'assurance qualité des pays/régions africains à :

1. disposer d'un cadre commun et d'une compréhension partagée des systèmes d'assurance qualité pour l'enseignement et l'apprentissage, et ceci parmi toutes les parties prenantes aux niveaux continental, régional et national ;
2. développer une confiance mutuelle et faciliter ainsi la reconnaissance et la mobilité des étudiants et des ressources humaines à l'intérieur et au-delà des frontières nationales du continent ;

3. assurer une amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur sur le continent à travers une autoévaluation, une évaluation externe par les pairs et un suivi et une évaluation continus ;
4. promouvoir la transparence et la responsabilité en fournissant des informations appropriées au public en matière d'assurance qualité ;
5. aider les EES à développer une culture de la qualité durable ;
6. promouvoir la compétitivité internationale du système d'enseignement supérieur africain ;
7. soutenir la production de ressources d'enseignement et d'apprentissage pertinentes ainsi que d'instruments d'évaluation des étudiants.

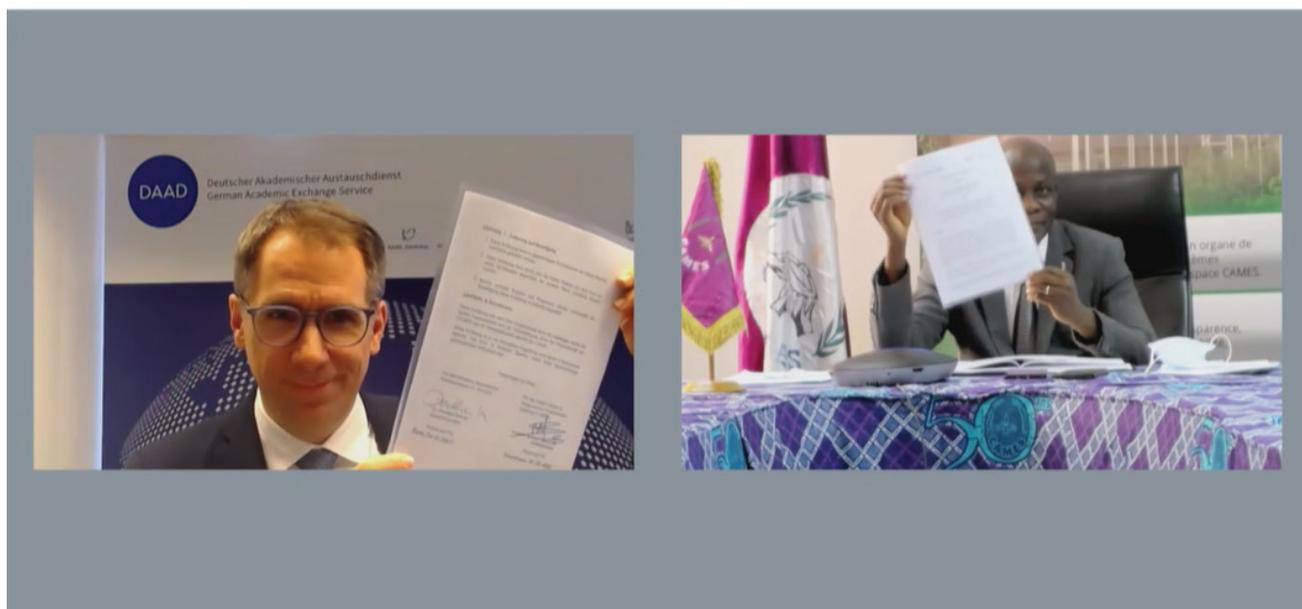
Nous pensons qu'une mise en œuvre appropriée des ASG-QA, c'est-à-dire sa traduction dynamique dans les contextes national et institutionnel, devrait contribuer à une offre d'un enseignement supérieur et d'une recherche de qualité en Afrique, pertinente localement et compétitive à l'international.

Le CAMES, partenaire clé de l'initiative HAQAA, entend donc mettre son expérience et son expertise dans de la promotion et la dissémination des ASG-QA non seulement dans son espace, mais aussi dans toute l'Afrique.

LE CAMES ET LE DAAD CÉLÈBRENT LEUR PARTENARIAT

Le 20 juillet 2020, le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) et l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) ont signé un accord-cadre de partenariat. Pour marquer l'évènement, les deux institutions ont organisé le jeudi 10 mars 2022 une rencontre virtuelle autour du thème « CAMES-DAAD : échanger pour une coopération durable au service de la gestion de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ».

PAR ZAKARI LIRÉ



La réunion a connu la participation de plus d'une centaine d'acteurs et d'actrices universitaires des pays et institutions membres du CAMES et de l'Allemagne. Elle avait pour ambition de promouvoir les programmes et activités des deux institutions dans le but de renforcer leur lien de coopération.

C'est la représentante du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ), Dr Heike Kuhn qui a ouvert les travaux de la rencontre. Elle s'est réjouie de l'action du DAAD à travers le programme DIES — Dialogue on Innovative

Higher Education Strategies — qui promeut l'excellence universitaire et une la recherche de qualité. Juste avant son intervention, les Secrétaires généraux du CAMES, Professeur Abou Napon et du DAAD, Dr Kai Sicks ont tous exprimé leur satisfaction quant à la qualité leur partenariat. Pour le premier responsable de l'institution panafricaine, le partenariat — axe majeur de la stratégie du CAMES — correspond parfaitement à la « vision africaine de la solidarité exprimée par le concept Ubuntu dans les langues bantoues en Afrique [...] synonyme de communauté et d'interdépendance entre les êtres humains ».

L'événement a connu deux temps forts : une conférence inaugurale et une série de travaux en ateliers. Le Secrétaire général de la Conférence des recteurs allemands (HRK), Dr Jens-Peter Gaul et la présidente de la Conférence des recteurs des universités francophones d'Afrique et de l'océan indien (CRUFAOCI), Professeure Abiba Tidou Sanogo épouse Koné, ont animé cette conférence. Leurs communications ont porté respectivement sur le « développement actuel de la politique de l'enseignement supérieur en Allemagne » et « l'état des lieux de l'enseignement supérieur dans l'espace CAMES : dynamiques de transformation qualitative ».

Au cours de son intervention, le Secrétaire Général de la Conférence des recteurs allemands (HRK) a insisté sur les transformations récentes de l'enseignement supérieur et de la recherche en Europe et en Allemagne en particulier. Pour lui, l'avènement de la COVID-19 a accéléré la transformation numérique de l'éducation même si l'ensemble des développements s'articule autour des trois principales missions de l'Université, à savoir l'enseignement, la recherche et le service à la communauté. Le déploiement de la formation à distance a mis en exergue le défi de la souveraineté des pays sur les données produites par les universités, eu égard au rôle majeur des prestataires commerciaux. De toute évidence, la forme hybride de l'enseignement semble se positionner comme le modèle du futur. La garantie de la qualité est aussi une problématique majeure de la formation en Europe et en Allemagne qui totalise un effectif de deux millions neuf cent mille (2 900 000) étudiant-e-s. Cette exigence s'inscrit dans le cadre un nouveau paradigme qui comporte trois objectifs : la définition des objectifs des programmes universitaires, le dialogue continu entre les étudiant-e-s, l'administration, et les enseignant-e-s-chercheur-e-s, une réflexion critique sur les pratiques de formation.

La Présidente de la CRUFAOCI a analysé les progrès récents de l'enseignement supérieur africain à l'aune de la coopération entre le CAMES et l'organisation qu'elle dirige. Cette coopération particulièrement dynamique contribue pour une part importante à la promotion de la culture qualité, du genre dans l'enseignement supérieur, de la recherche thématique en réseau à l'échelle régionale.

Les travaux en atelier se sont déroulés en deux sessions parallèles autour des centres d'intérêt communs du CAMES et du DAAD, principalement le numérique éducatif, la question de l'assurance qualité, l'internationalisation de l'enseignement supérieur, la coopération universitaire et la recherche. Des échanges fort nourris s'en sont suivis et ont permis de dégager des pistes concrètes qui pourraient alimenter le portefeuille d'actions de la coopération entre les deux organisations partenaires : la promotion de programmes de bourses, la mise en œuvre de programmes de recherche, le renforcement des capacités des acteurs universitaires en matière d'assurance qualité, des projets concrets d'internationalisation de l'enseignement supérieur.

Le succès de cette concertation augure des lendemains qui chantent pour un partenariat renforcé entre le CAMES et le DAAD. Cette nouvelle impulsion va certainement renforcer le processus d'édification d'un système d'enseignement supérieur et de recherche de qualité au profit des pays et des institutions de l'espace communautaire.

LE CAMES PARTICIPE À LA RÉUNION DES PARTENAIRES SUR LE « MASTER EN CURRICULUM », SOUTENU PAR LE BUREAU INTERNATIONAL DE L'ÉDUCATION (BIE) — UNESCO

Le Directeur des Programmes du CAMES en charge de l'assurance qualité, Dr (MC) Saturnin ENZONGA YOCA, a participé à la réunion des partenaires mondiaux sur le « Master en curriculum », qui s'est tenue les 15 et 16 mars 2022 à Genève (Suisse), à l'initiative du Bureau international de l'éducation (BIE) de l'UNESCO.

PAR SATURNIN ENZONGA YOCA

L'humanité vit un moment décisif de son histoire, et dans ce contexte l'éducation devient un laboratoire mondial d'expérimentation dans la recherche de réponses appropriées pour soutenir tous les apprenants et l'apprentissage en général pendant les périodes difficiles.

Le récent rapport de l'UNESCO « Repenser nos futurs ensemble : un nouveau contrat social pour l'éducation » est un appel pressant à transformer l'éducation autour de cinq concepts interconnectés, à savoir les pédagogies de coopération et de solidarité, les curricula et l'évolution des biens communs de la connaissance, le travail de transformation des enseignants, la préservation et la transformation des écoles, et l'éducation à travers différentes périodes et endroits.

Dans la même veine, le livre publié récemment par le Bureau international de l'éducation (BIE) de l'UNESCO — Global Education Innovation Initiative « Apprendre à reconstruire un avenir meilleur pour l'éducation — Leçons d'innovations pédagogiques durant la pandémie de Covid-19 » s'efforce à contribuer à l'élaboration de stratégies opérationnelles de changement dans l'éducation, qui devraient préparer les élèves et les étudiants à l'avenir, tout en s'attaquant à l'impact de la pandémie de Covid-19 et en rendant les systèmes éducatifs plus résilients aux crises futures.

Le curriculum (ensemble des pratiques éducatives) étant de plus en plus considéré par les parties prenantes comme un cadre dynamique guidant les processus d'enseignement et d'apprentissage, et comme un mécanisme de pilotage de la qualité, sa pertinence est donc une condition sine qua non, non seulement pour améliorer le potentiel de capital humain des diplômés, mais également pour retenir les apprenants dans les systèmes d'éducation et de formation, et pour promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie. S'agissant donc du curriculum, le BIE, dans la perspective de transformation de l'éducation et ses composantes, positionne la discussion autour des cinq points suivants :

- Le curriculum, en tant que source d'éducation de qualité, définit le contenu, la raison, la manière, l'endroit et le moment de l'expérience d'éducation des étudiants, en jumelage avec des processus d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation ; il incarne les aspirations et les idéaux sociaux impliquant les parties prenantes du système éducatif.
- Le curriculum détermine si l'éducation est vraiment inclusive en termes d'opportunités d'apprentissage, de processus, de participation et de résultats ;
- le curriculum contribue à fournir la justification, le contenu et les voies d'un apprentissage de qualité ; en d'autres

termes, il est le lien entre l'éducation et le développement, et un outil puissant pour ce dernier.

- Le curriculum devrait être fondé sur une approche holistique de l'apprenant mobilisant divers stimuli d'apprentissage liés à ses contextes, aspirations, motivations, intérêts, compréhensions et expériences ; le point de départ du curriculum est le bien-être et le développement équilibré de l'apprenant dans son ensemble, qui ne devrait pas être fragmenté dans des silos disciplinaires ; il gagne en importance, en légitimité et en durabilité sur la base de principes éducatifs, de politiques, d'objectifs, de contenus et de stratégies qui contribuent à la transformation de la vie des personnes et des communautés.
- Les curricula devraient être ancrés dans une approche systémique qui implique de relier de manière significative les différentes dimensions de l'éducation et les composantes interdépendantes du système éducatif, afin de garantir que chaque apprenant puisse accéder à des possibilités d'apprentissage personnalisées et en profiter ; il s'agit de veiller à ce que chaque apprenant compte de manière égale, afin de refléter la compréhension élargie de l'éducation inclusive forgée par l'UNESCO.
- Les curricula, d'une part, permettent aux éducateurs d'être les principaux décideurs politiques en classe, que ce soit par le biais de l'éducation en présentiel, en ligne ou hybride et ; d'autre part, ils donnent l'occasion aux apprenants de jouer un rôle proactif dans la direction, la gestion et la prise en charge de leur apprentissage et de leur vie.

Le BIE, centre mondial d'excellence en matière de curricula et de questions connexes basé à Genève (Suisse), a organisé une réunion des partenaires d'experts issus de plusieurs types d'institutions d'Afrique, d'Amérique, d'Asie du Sud-est, d'Europe et du Moyen-Orient,

pour les Masters régionaux en curriculum, soutenus par le BIE, à Genève, les 15 et 16 mars 2022, avec comme objectifs :

- faire le point sur les expériences des universités partenaires du BIE dans la mise en œuvre de programmes régionaux de Master en Curriculum, afin d'éclairer la création de nouveaux programmes de Master au Sénégal et au Congo-Brazzaville ;
- échange sur les priorités et les programmes du BIE et de partenaires aux niveaux régional et interrégional ;
- promouvoir l'apprentissage par les pairs, le partage des connaissances et le dialogue mondial sur les questions liées aux curricula, y compris la recherche interrégionale comparative, la cartographie des tendances des curricula, le répertoire des modalités de formation, entre autres ;
- identifier les opportunités de collaboration dans le cadre de la Stratégie à moyen terme du BIE (2022-2025) et d son Plan de travail 2022.

Les participants se sont familiarisés avec les priorités et les programmes des uns et des autres, et ont partagé leurs expériences et des informations sur les éléments clés des masters régionaux en curriculum soutenus par le BIE (contenu, prestation, bénéficiaires cibles, soutien pédagogique, assurance qualité et durabilité).

Forts donc à la richesse des discussions et des échanges lors de cette rencontre, les participants ont formulé quelques recommandations, entre autres promouvoir la mise en réseau des partenaires, le partage des connaissances et l'apprentissage par les pairs dans les cours de Master, ainsi qu'un dialogue interrégional approfondi sur la transformation des curricula et le développement des capacités contribuant à innover l'éducation dans son ensemble. Dans ce contexte, l'expertise du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) en matière d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur serait cruciale.

SIGNATURE D'UN ACCORD-CADRE DE COOPÉRATION ENTRE LE CAMES, LE CESAG ET L'UNIVERSITÉ MARIEN NGOUBI

Le CAMES, le CESAG et l'Université Marien Nguabi ont signé conjointement, le 30 mars 2022 à Brazzaville, un accord-cadre coopération interuniversitaire, dans le but de mettre en œuvre la thèse de doctorat « Gouvernance et développement » et de développer la collaboration entre les parties dans les domaines de l'enseignement et de la recherche.

PAR PR ABOU NAPON



Les actes paraphant cette triple entente ont été posés par le Secrétaire Général par intérim du CAMES, Pr Abou NAPON, le Directeur Général du CESAG, Pr Balibié Serge Auguste BAYALA et le Président de l'Université Marien Nguabi, Pr Gontran ONDZOTTO.

Cet accord-cadre est destiné à mettre en œuvre la thèse de doctorat « Gouvernance et Développement », et développer la coopération entre les trois parties signataires, dans les domaines de l'enseignement et de la recherche. Cet accord a pour objectifs de développer :

- la mobilité des enseignants, des chercheurs et des étudiants afin de faciliter la coordination et la collaboration d'activités pédagogiques ;
- la coordination et la collaboration en matière de recherche scientifique entre les chercheurs des universités de l'espace CAMES ;
- l'élaboration de projets de recherche scientifique conjoints, l'échange d'informations et de publications scientifiques ;
- la cotutelle de thèse de doctorat Gouvernance et Développement ;
- l'échange d'étudiants ;
- l'organisation de conférences à l'occasion de séminaires et rencontres scientifiques ;
- l'équipement des laboratoires et des salles de cours.

Les parties s'engagent, dans le respect de leur finalité propre, à poursuivre et approfondir la collaboration instaurée entre elles, suite à l'adoption, par le bureau du Programme Thématique de Recherche du CAMES Gouvernance et Développement (PTR-GD), de la Charte de la thèse de doctorat « Gouvernance et développement », lors de la cinquième édition des journées scientifiques du CAMES, tenues à Dakar, au Sénégal du 6 au 9 décembre 2021. Pour sa part, l'UMNG

s'engage à héberger, en son sein, la formation doctorale Gouvernance et développement, et à recevoir des étudiants des universités de l'espace CAMES, sous réserve qu'ils remplissent les conditions d'admission en vigueur dans la Charte de la thèse de doctorat « Gouvernance et développement ».

Prenant la parole en premier, le Président de l'UMNG, après avoir souhaité la bienvenue à ses invités, a fait savoir que l'Université Marien NGOUABI a mis en place des textes qui régissent l'école doctorale. « Nous souhaitons que ceci se pérennise dans le temps avec l'apport du CESAG et la contribution de tous ceux qui sont sur place, les enseignants, les chefs d'établissements », a-t-il affirmé.

Pour sa part, le Secrétaire Général par intérim du CAMES, Pr Abou NAPON a été honoré de participer à la signature de cet accord tripartite et a remercié le Président de l'Université Marien NGOUABI pour une telle initiative. « Cet accord va renforcer l'UMNG et le CESAG en ressources humaines de qualité afin que la formation qui sera dispensée soit une formation de qualité » a-t-il anticipé.

Pour sa part, le Directeur général du CESAG, Pr Balibié Serge Auguste BAYALA a fait savoir que cet acte s'inscrit pleinement dans cette démarche de l'accomplissement de la noble mission qui est de former.

« Nous sommes en train de poser des actes qui certainement survivront au-delà de nos mandats, au-delà de nos personnes puisque nous sommes en train de semer et il n'est pas évident que lorsqu'on sème que l'on puisse récolter ; d'autres certainement le feront », a-t-il prédit.

Le Directeur général du CESAG a ensuite ajouté que cet accord est un élément fondamental qui va permettre aux deux institutions, de travailler en toute collaboration aussi bien sur le plan de la recherche que sur d'autres agendas et surtout qu'ils pourront ensemble, faire bouger un peu les lignes en ce qui concerne l'intégration des peuples, afin de résoudre les préoccupations du développement de nos États.

Le Directeur général du CESAG a grande foi dans la réussite de ce projet et la présence du Secrétaire Général du CAMES, témoin de cet engagement et partie prenante essentielle de cet accord, rassure les deux parties et les appréhensions qui pourront apparaître un jour dans la mise en application de ce projet, seront écartées et ce projet pourra toujours aller de l'avant.

« Déterminés, mobilisés et nourris de la méthode nous pourrons ensemble aller de l'avant », a conclu le Pr Balibié Serge Auguste BAYALA.

LE CAMES PARTICIPE À LA 3^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

Le Secrétaire Général par intérim du CAMES a pris part aux travaux de la troisième Conférence internationale sur la Francophonie économique, organisée du 16 au 18 mars 2022 à Dakar, au Sénégal, par l'Observatoire de la Francophonie économique (OFE) et l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), sous le Haut Parrainage de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal.

PAR PR ABOU NAPON



Sur le thème « vers une économie résiliente, verte et inclusive », cette conférence a rassemblé plus de 300 participants et panélistes provenant de plus de 20 pays francophones.

Le Secrétaire Général par intérim du CAMES, Pr Abou NAPON, a modéré la première table ronde de cette conférence, qui s'est tenue le mercredi 16 mars 2022, sous le thème « Gouvernance, recherche scientifique et pédagogie universitaires », avec comme panélistes : Pr Ahmadou Aly Mbaye, Recteur

de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal), Pr Daniel Jutras, Recteur de l'Université de Montréal (Canada), Pr Thierry Verdel, Recteur de l'Université Senghor (Égypte), Pr Roger Tsafack Nanfosso, Recteur de l'Université de Dschang (Cameroun) et Pr Gérard Gresenguët, Recteur de l'Université de Bangui (Centrafrique).

À l'occasion de cette conférence, des activités spéciales ont également été organisées dont le lancement de la « Revue internationale en développement » et la remise du « Prix FATOU GUEYE pour l'entrepreneuriat responsable et l'Innovation chez les jeunes ». Quatre (04) lauréats ont été primés et vont bénéficier de séjours scientifiques au Sénégal, en France et au Québec pour approfondir leurs recherches. Il s'agit de :

1er prix : Princesse Sévérine POADIAGUE, Burkina Faso

2e prix : Cheikh Ahmed Tidiane DEME, Sénégal

3e prix : Gédéon Marlein DAHOU, Bénin

Prix coup de cœur du jury : Selbé FAYE, Sénégal

Des lauréats ayant participé au Salon International Entrepreneuriat-Recherche-Innovation (SIERI) organisé en marge de la Conférence ont été également primés.

PRICNAC : 5 PROJETS D'INNOVATION LANCÉS POUR LA PREMIÈRE PHASE DE LA SUBVENTION

Le 11 janvier 2022, les membres du comité de pilotage du projet d'appui à l'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche (PAQERS), conformément aux dispositions de la convention de financement signée le 12 janvier 2021, se sont réunis, pour la deuxième fois, au siège du CAMES à Ouagadougou, au Burkina. La rencontre avait pour objectif de valider les résultats de la phase III de l'opérationnalisation du projet et de proposer des perspectives. Au terme des délibérations, le comité a marqué son satisfecit par rapport aux résultats obtenus et a suggéré des pistes pour renforcer l'impact du projet.

PAR ANSELME BAMBARA

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et ses partenaires du consortium du projet « Promotion de la recherche, de l'innovation et de la culture numérique (PRICNAC) » ont organisé les 22 et 23 mars 2022, au Centre international de référence Chantal Biya (CIRCB) à Yaoundé (Cameroun), l'atelier de lancement des 5 projets retenus dans le cadre de la première phase, de l'appel à microprojets, lancé en juillet 2021.

L'objectif général de cet atelier a été de permettre aux parties prenantes d'échanger afin de garantir de meilleures dispositions pour démarrer les projets. De façon spécifique, il s'est agi de :

- rappeler les objectifs du projet PRICNAC et du fonds ACP ;
- présenter les projets sélectionnés et leur contribution à l'atteinte des objectifs du projet PRICNAC ; échanger sur les modalités d'exécution des activités des projets ;
- former les porteurs des projets sur la gestion financière et administrative des projets ;
- partager des idées et établir des synergies ;

- amorcer la création d'un réseau PRICNAC durable ;
- appeler l'importance de la communication projet (communiquer sur les résultats des projets).

La cérémonie officielle d'ouverture de l'atelier a été co-présidée le 22 mars 2022 par le Professeur Wilfred NYONGET NGABSA, Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement supérieur du Cameroun et Madame Sabine LOPEZ, Directrice des projets à l'AUF. C'était en présence de la représentante de l'OEACP, Madame Laure DUTAUR, des responsables des organisations partenaires du consortium (OBREAL Global Observatory, AAU, CAMES, REIFAC), des représentants des Ministères de la Recherche scientifique et de l'innovation, de la Jeunesse et de l'éducation civique du Cameroun, du représentant de l'ambassade de la République Démocratique du Congo au Cameroun et des structures bénéficiaires.

Dans son propos d'ouverture, le secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement supérieur a estimé que le projet PRICNAC contribuera au « renforcement des capacités d'innovation et de recherche de la jeunesse ».

De son côté, la directrice des projets à l'AUF a précisé que « le projet PRICNAC est une parfaite illustration de la stratégie de l'AUF qui repose sur la recherche et la valorisation de l'innovation ».

Présent à l'atelier de lancement en tant que membre du consortium, le Secrétaire Général par intérim du CAMES, le Professeur Abou NAPON a insisté sur le fait que le projet PRICNAC « contribuera au renforcement des capacités de recherche et d'innovation des pays de l'Afrique centrale et à une meilleure collaboration entre les institutions ».

Pour le Professeur Kanigula MUBAGWA, Recteur de l'Université catholique de Bukavu, bénéficiaire du financement, la subvention aura un impact considérable au sein de son institution : « Nous espérons que via ce projet, nous pouvons disposer de plusieurs serveurs sur lesquels on peut loger des matériels didactiques et de formation qui permettront aux étudiants eux-mêmes d'avoir accès de façon gratuite via intranet à ce matériel de formation ».

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux en ateliers ont permis aux participants d'approfondir leurs connaissances dans les domaines suivants : « Défis et succès des projets en recherche/innovation en Afrique centrale », « Gestion financière des projets », « Plan de suivi (interne) et indicateurs », « Cadre logique ».

Les porteurs de projets ont eu également droit à un World Café, co-animé par le Dr Mafini DOSSO, Économiste et analyste des politiques à la Commission européenne (JRC) et M. Assalih JAGHFAR, Chargé de communication du CAMES, pour les initier au travail collaboratif et à la création des synergies.

En prélude à cet atelier de lancement, les membres du consortium PRICNAC ont tenu leur première rencontre en présentiel à Yaoundé, le 21 mars 2022. L'objectif était de passer en revue les activités de l'année écoulée et de revisiter l'agenda du projet.

Le CAMES à travers son secrétaire général par intérim, a saisi l'occasion de Yaoundé afin de saluer l'initiative et rappeler combien la collaboration entre son institution et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) est ancienne et de qualité. Il s'est aussi félicité d'être en co-construction avec les autres membres du consortium, c'est-à-dire OBREAL global Observatory, l'Association des Universités Africaines (AUA) et le Réseau des experts en ingénierie de formation de l'Afrique centrale et des Grands Lacs (REIFAC). Le CAMES en s'impliquant fortement aux côtés de l'AUF pour une durée de quatre ans dans cette action, réaffirme son engagement pour le rayonnement de la recherche et de l'innovation.

Faut-il le rappeler, les 5 projets d'innovation retenus pour la première phase de la subvention du projet « promotion de la recherche, l'innovation et la culture numérique en Afrique centrale (PRICNAC) » ont été conçus par deux (2) pays, dont le Cameroun (trois) et la République démocratique du Congo (deux). Ils recevront chacun une subvention d'un montant de 150 000 à 155 000 euros.

PARTENARIAT

#	Porteurs du projet	Pays	Intitulé du projet
1	Bureau d'Élaboration et de Mise en Œuvre de Développement Communautaire – BEMPRODEC ONG	République Démocratique du Congo	Appui aux savoirs traditionnels locaux et des peuples autochtones favorables à l'atténuation des effets du changement climatique au Kasai Central en RDC
2	Université Catholique de Bukavu — UCB	République Démocratique du Congo	Renforcement de l'apprentissage individuel et amélioration de la qualité de la formation via l'accès aux ressources digitales à l'UCB et à l'Institut Supérieur d'Informatique de Gestion de GOMA
3	Cameron Youth Tech Incubator—CAYSTI	Cameroun	Impression 3D pour éducation
4	ADISI Cameroun	Cameroun	Les fabriques de territoires durables – Le Réseau FAB
5	Association pour la Pro-motion d'un environne-ment vert et vivable	Cameroun	Projet de création d'opportunités d'emploi jeunes par les synergies entre les écosystèmes de la recherche et de l'innovation et le monde de l'entreprise





Le CAMES, leader du développement des Etats membres
par l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation

01 BP 134 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46

Courriel : cames@lecames.org

communication@cames.online

Site internet : www.lecames.org